



www.IMMO-CONSULTING.ch
Rue du Bourg 1
1095 Lutry
021 792 13 13



Cédric Obringer
079 762 95 95



Christelle Crisinel
079 157 61 61

Oron-le-Châtel

Week-end médiéval au château

par David Wägli



© DAL Photos / David Wägli

Editorial

Arvid Ellefssplatt
Rédacteur en chef



Changement dans la continuité

... et c'est (presque) reparti pour 5 ans.

Le gros œuvre est maintenant derrière nous, il reste cependant quelques détails à régler et pas des moindres, des «réglages fins» en quelque sorte. Quoi de plus naturel. 1 tiers des municipalités doit être complétées lors d'un 2e tour, les têtes des exécutifs doivent être nommées et, au niveau cantonal, le match est encore bien ouvert.

Dans l'image d'ensemble, on peut déjà dire que la stabilité prévaut. Cette qualité est suffisamment rassurante pour être nommée et saluée. On se serait attendu à beaucoup plus de polarisation à voir le monde tourner, mais il faut croire que le phénomène n'a pas encore atteint nos contrées.

Les tendances générales de la législature précédente sont reconduites, avec une toute petite pointe de droite dedans. Une saveur que nous connaissons bien localement, résultante directe d'une fragmentation de la gauche en clans pro-spritz ou pro-vélo-cargo. Cohésion face à morcellement, la recette s'est souvent appliquée par la règle «diviser pour mieux régner». Actuellement, il serait plutôt question d'auto-flagellation d'une partie de l'échiquier si l'on considère cette pensée à l'internationale.

A l'échelle des communes, ce constat n'a pas d'actualité à voir le dernier scrutin. La dimension locale continue à fonctionner – et plutôt bien, merci! Débat et consensus se portent à merveille si l'on considère le nombre de communes qui affichent vouloir avoir recours à plus de commissions en amont de séances de conseil décisionnelles. Un réflexe pragmatique et bienvenu.

Autre aspect de la démocratie locale qui aurait pu être craint, celle de l'absence d'intérêt de la chose publique au niveau premier, celui des communes. Absence de vocations politiques? Là encore ce scrutin démontre la vitalité «du pire système à l'exception des autres».

Rhooo! il va falloir encore voter?! La réponse est OUI et MERCI.

Scrutin du 8 mars



3 4 5

Tous les résultats commune par commune

par Diane Zinsel, Thomas Cramatte et Christa Calpini

Pully



9

Fermeture subite d'une crèche privée

par Thomas Cramatte

La petite histoire des mots

7

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « Régime »

Lutry

7

Les Repair Cafés se multiplient dans les communes

Forel

13

La sécurité de la traversée du village à l'ordre du jour

Oron

19

40 ans de l'ASHB et assemblée cantonale de football

Publicité

Dernière ligne droite...
La production de l'Audi A1 s'arrête.

Mais chez Autocorner,
nous avons encore
un grand stock.



Autocorner
différent depuis 1990

Rte Lavaux 105 - 1095 Lutry
021 796 22 22 - autocorner.ch

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Procédure d'approbation des projets d'installations électriques

Autorité compétente: ESTI, route de la Pâla 100
1630 Bulle

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Dossier CAMAC N°: 248192 Commune: Puidoux

Projet:

S-2607443.1

Système de stockage d'énergie par batterie BESS - Puidoux

- Installation sur la parcelle 2816 d'un système de stockage d'énergie par batterie BESS 20 MW / 46 MWh comprenant:
- 10 containers de batteries
- 5 containers équipés de cellules MT, de transformateurs et de convertisseurs AC / DC
- 1 container de contrôle / commande du site
- l'aménagement et la clôture du site

Coordonnées: 2548121 / 1148846

S-2607454.1

Station de couplage, route ZI Verney 11, partie GRD (partie privée BESS: S-2607476)

- Construction d'une nouvelle station de couplage pour l'installation de stockage d'énergie par batterie BESS Puidoux, sur la parcelle 2816

S-2607476.1

Station transformatrice, route ZI Verney 11, partie privée BESS (partie GRD: S-2607454)

- Construction d'une nouvelle station transformatrice pour l'installation de stockage d'énergie par batterie BESS Puidoux, sur la parcelle 2816

L-2607456.1

Ligne souterraine 17 kV double entre le poste HT de Puidoux et la station, route ZI Verney 11

- Réalisation d'une nouvelle liaison souterraine, en grande partie dans des tubes existants (fouille environ 25 m)

La demande d'approbation des plans susmentionnée a été soumise à l'Inspection fédérale des installations électriques à courant fort ESTI par 49Komma8 AG, Langäulistrasse 9, 9470 Buchs ainsi que par Romande Energie SA, route d'Evian 39, 1845 Noville au nom de Romande Energie SA, rue de Lausanne 53, 1110 Morges et BESS Puidoux SA, route de la Z.I. du Verney 9, 1070 Puidoux.

Les dossiers sont mis à l'enquête

**du vendredi 13 mars 2026
jusqu'au lundi 27 avril 2026
dans la commune de Puidoux**

Les dossiers sont également disponibles pour consultation en ligne, à l'adresse suivante: esti-consultation.ch/pub/6786/9c9891e018 ou en scannant le QR code ci-dessous et ce pendant le délai de mise à l'enquête.

Seuls font foi les dossiers mis à l'enquête dans la commune mentionnée ci-dessus.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEX; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEX).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (PA, RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEX peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEX pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur l'art. 7 à 10 LEX;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEX);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEX);
- les demandes d'indemnités d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.



Inspection fédérale des installations à courant fort – ESTI
Projets
Route de la Pâla 100 1630 Bulle



AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAUX)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformation
Description de l'ouvrage: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur à sonde géothermique
Situation: Ch. de la Chesaude 2
N° de la parcelle: 1342
N° ECA: 842
N° CAMAC: 247603
Référence communale: 2154
Coordonnées géo.: 2'546'232 / 1'152'425
Propriétaires: Monica Birkle et Carlos Pereira
Auteur des plans: David Da Mota, Agena SA
Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 7 mars au 5 avril 2026

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformations
Description de l'ouvrage: Démolition partielle du mur existant et création d'un mur de soutènement en béton armé d'une hauteur totale d'environ 1 mètre (y compris le hors-gel)
Situation: Chemin de la Segnire 24, 1091 Grandvaux
N° de la parcelle: 1489
N° CAMAC: 245918
Référence communale: 26.632
Coordonnées géo.: 2'545'520 / 1'150'160
Propriétaires: Lionel Bustini
Auteur des plans: Sandra Guscio, Inpto Engineering
Particularité: L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 11 mars au 9 avril 2026

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE SAVIGNY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Référence communale: Enq. n° 3515
N° CAMAC: 247693
Objet: Transformations
Pose d'une isolation périphérique, démolition d'un mur, création d'un escalier extérieur et d'un couvert à voiture
Situation: Route de Chexbres 3
N° de la parcelle: 43
N° ECA: 151
Coordonnées géo.: 2'546'120 / 1'154'250
Propriétaire: Cédric Tronchet
Route de Chexbres 3
1073 Savigny
Auteur des plans: Bati Vision SA
Marco Coelho
Route de Sorge 2
1030 Bussigny
Compétences: Municipale Etat

Le dossier est déposé au bureau technique de la commune
du 13 mars au 28 avril 2026

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE SERVION

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformations
Description de l'ouvrage: Transformations intérieures du bâtiment ECA n°350 comprenant le remplacement du chauffage par une PAC géothermique, pose de panneaux photovoltaïques en toiture et création d'une cheminée. Aménagements extérieures, mur soutènement, escaliers. Démolition de la serre
Situation: Chemin en Rutty 7 - 1077 Servion
N° de la parcelle: 382
N° CAMAC: 247152
Référence communale: 02/2026
Coordonnées géo.: 2'549'610 / 1'157'484
Propriétaires: Laure et Andrea Galassini
Auteur des plans: David Moillen
Atelier Nord Architecture Sàrl
Particularité: L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 14 mars au 12 avril 2026

La Municipalité

Avis d'enquête
Oron

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformations
Description de l'ouvrage: Transformation intérieure du bâtiment ECA n° 3019 pour la création de 3 appartements, création d'un escalier extérieur et de deux balcons desservant les logements, installation de panneaux solaires photovoltaïques, aménagement de 6 places de parc extérieures, abattage et compensation de 4 arbres
Situation: Route du Village 19
1608 Chesalles-sur-Oron
N° de la parcelle: 5083
N°s ECA: 3019 - 3087
N° CAMAC: 237962
Réf. communale: 42.05.2352
Coordonnées géographiques: 2'555'125 / 1'158'525
Note au recensement arch.: ECA n° 3019: note 4
ECA n° 3087: note 6
Propriétaire: Marianne Romanens
Auteurs des plans: Romain Blum,
Blum Sieber Architectes Sàrl
Demande de dérogation: Art. 5 let. a RPZ Chesalles-sur-Oron (éclairage des combles sur façade pignon), art. 36 LRou en application de l'art. 82 LATC, art. 14 LPrPNP (conservation et entretien du patrimoine arboré), en application de l'art. 15 LPrPNP (motif: impératif de construction)
Particularité: Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du
14 mars au 12 avril 2026 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

Suite en page 6

Atelier Décoration

En Face

Christian Gillieron, tapissier-décorateur et Océane, sa collaboratrice sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch

Votations du 8 mars

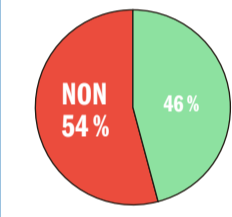
Résultats des votations fédérales et de l'élection cantonale

Tous les chiffres dans le district Lavaux-Oron

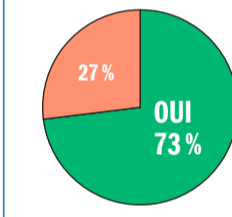
Communes	Votations fédérales										Elections au Conseil d'Etat		
	«L'argent liquide, c'est la liberté»				Initiative SSR		Initiative pour un fonds climat		Loi fédérale imposition individuelle		Roger Nordmann	Agathe Raboud Sidorenko	Jean-François Thuillard
	Initiative		Contre-projet								Suffrages	Suffrages	Suffrages
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON			
	nb.	nb.	nb.	nb.	nb.	nb.	nb.	nb.	nb.	nb.			
Belmont/Lausanne	513	933	1'125	284	511	994	500	980	1'025	460	555	61	646
Bourg-en-Lavaux	812	1'608	1'931	420	616	1'904	972	1'463	1'792	661	1'014	99	1'103
Chexbres	305	536	666	163	220	627	319	500	597	226	350	64	311
Forel (Lavaux)	376	475	615	193	327	541	216	617	547	300	259	42	450
Jorat-Mézières	499	783	948	301	445	868	415	851	864	409	458	65	584
Lutry	1'327	2'668	3'198	695	1'169	2'950	1'435	2'599	2'844	1'199	1'544	161	1'853
Maracon	126	154	220	53	95	189	102	170	167	102	109	29	111
Montpreveyres	119	135	181	69	95	159	93	154	157	91	92	13	125
Oron	922	1'217	1'599	454	795	1'421	774	1'373	1'333	820	797	142	976
Paudex	161	291	353	88	151	315	168	282	332	124	158	28	193
Puidoux	369	579	728	184	305	676	327	618	602	345	351	52	454
Pully	2'265	4'275	5'174	1'183	1'866	4'941	2'598	4'042	4'809	1'820	2'821	340	2'699
Rivaz	65	102	143	20	42	133	66	104	121	48	71	15	67
Saint-Saphorin	59	131	155	34	47	155	102	93	46	149	76	30	72
Savigny	564	825	1'046	283	468	969	528	879	910	498	511	89	623
Servion	301	494	591	183	283	559	269	540	555	260	316	42	346
Total district	8'783	15'206	18'673	4'607	7'435	17'401	8'884	15'265	16'701	7'512	9'482	1'272	10'613
Total canton	104'477	155'652	195'060	56'570	88'728	180'663	100'379	161'331	180'320	88'505	101'994	17'943	103'962



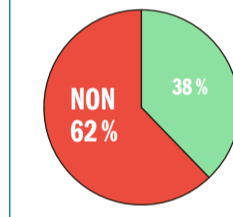
Décisions fédérales



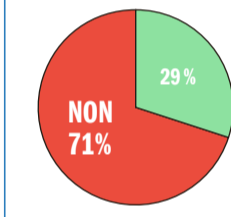
Taux de participation 55.37%



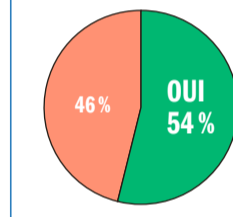
Taux de participation 55.37%



Taux de participation 55.8%



Taux de participation 55.56%



Taux de participation 55.66%



La majorité absolue n'ayant été atteinte par aucun candidat et Agathe Raboud Sidorenko ne se représentant pas, le second tour du 29 mars se déroulera entre Roger Nordmann et Jean-François Thuillard

Le billet de Christa Calpini

Les Suisses « aiment » l'argent liquide, la Radio-TV publique, l'équité fiscale mais pas l'endettement de l'Etat

Quatre objets au menu de notre assiette en ce 8 mars. Le premier **Initiative «L'argent liquide, c'est la liberté» et contre-projet direct** a été accepté via le contre-projet à 73,4% des voix. La population avait le choix entre deux formulations exigeant chacune l'inscription de la disponibilité de l'argent liquide dans la Constitution. En effet, pour des raisons de compatibilité au niveau des termes avec les lois en vigueur, le Conseil fédéral a élaboré un contre-projet adoubi par le Parlement. Quoiqu'il en soit, ce sujet n'aura pas fait débat. Oui, les Suisses sont extrêmement attachés à l'argent liquide (95% selon un sondage de la BNS) même s'ils l'utilisent de moins en moins. Chacun d'entre nous a vécu une fois ou l'autre une panne de système informatique à la caisse d'un cinéma ou dans un commerce. Les personnes sans cash ont dû rebrousser chemin pour aller au bancomat ou rentrer chez eux! Outre ce genre d'inconvénient, les paiements électroniques génèrent des frais importants pour ceux qui encaissent les montants et ils ne sont pas anonymisés pour celui qui paie. Le grand OUI de ce jour est d'autant plus compréhensible que bien des personnes, âgées ou ne maîtrisant pas l'informatique, n'utilisent que pièces et billets. Si les paiements électroniques sont un confort prisé par la grande majorité, cette dernière est aussi consciente que l'argent en espèces est une valeur refuge rassurante, garante de liberté et d'anonymat donc irremplaçable en cas de black-out ou de cyberattaque.

Le second objet est «**l'Initiative SSR**» et a été refusé à 61,9% des voix. Le débat a été vif avec des arguments pertinents de la part des deux camps. En 2018, l'Initiative «No Billag» avait été rejetée à 72%. Même si le paysage médiatique a évolué, le projet «200 francs ça suffit» est du même acabit. Pour les initiants, comment justifier qu'une entreprise soit soumise à une redevance, de plus en fonction de son chiffre d'affaires, alors que son bénéfice peut être infime? Contrairement aux personnes, l'entité «entreprise» ne peut ni regarder la télévision, ni écouter la radio, c'est donc une double charge injuste. La redevance annuelle de 335 francs par ménage est aussi une des plus élevées au monde pour un service de radio et de télé-

vision public. Les initiants exigeaient donc une redevance à 200 francs pour les ménages et une exemption pour les entreprises. Le Conseil fédéral sentant le boulet passer tout près a adopté un contre-projet qui vise à alléger, et la charge des ménages (300 francs dès 2029), et celle des entreprises dès 2027. Le Conseil fédéral a par ailleurs confié un mandat d'économies et de prestations à la SSR, lui demandant de se concentrer sur les domaines non couverts par les fournisseurs privés. Le danger avec l'Initiative était que le manque d'argent empêche la SSR de maintenir sa présence dans toute la Suisse avec plusieurs sites de production et de fournir ainsi à toutes les régions linguistiques des programmes de radio, de télévision ainsi que des offres en ligne équivalents. Cette votation a un côté émotionnel non négligeable. Pendant les JO, j'ai beaucoup apprécié l'équipe des commentateurs sportifs au top et me disais que les 335 francs étaient largement mérités, alors qu'en écoutant Forum ou le TJ, le fait que les journalistes coupent sans cesse la parole à leurs invités m'agace toujours, et là, cela bout et je pense «200 francs, ça suffit!» C'est une réaction épidermique et momentanée que chacun connaît! La population suisse, dans sa sagesse légendaire, a réalisé qu'un trop grand affaiblissement de la SSR nous obligerait à prendre divers abonnements chez des privés, abonnements souvent plus chers que 30 francs par mois. La SSR est l'unique média couvrant toute la Suisse et qui n'a pas à tenir compte des exigences de ses actionnaires. L'information est un bien public et le peuple a voulu qu'elle le reste.

Le troisième objet est l'«**Initiative pour un fonds climat**» et le peuple a dit NON sans surprise à 70,7% des voix. Il y a à peine trois mois, les Suisses disaient déjà NON à une initiative visant à financer la politique climatique. La population en aurait-elle marre de ces demandes à répétition? Ceci d'autant plus que notre pays s'active avec quatre nouvelles lois mises en vigueur dès janvier 2025. Alors, créer un fonds fédéral alimenté chaque année à hauteur de 0.5% à 1% du PIB financé exclusivement par de nouveaux emprunts,

soit de 4 à 8 milliards de francs annuels, c'est lancer le bouchon un peu loin. De la même manière que les Suisses sont attachés à l'argent liquide, ils souhaitent que le frein à l'endettement soit respecté. La population est consciente du dérèglement climatique et accepte de nouvelles mesures mais à son rythme. Notre pays s'est engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. La Confédération investit environ 3 milliards de francs par an dans les mesures en faveur du climat et de la biodiversité. Les cantons, les communes, les entreprises et les ménages font leur part du mieux qu'ils peuvent. Refuser ce fonds ne signifie pas refuser d'agir: C'est rejeter un mécanisme qui repose sur une dette différée qui tôt ou tard devra être remboursée.

Le quatrième objet est la «**Loi fédérale sur l'imposition individuelle**» a été acceptée à une majorité de 54,3%. Le scrutin a été de plus en plus indécis au fil de la campagne, chacun regardant s'il était gagnant ou perdant avec le changement. En réalité, c'est en 1984 que le Tribunal fédéral décrète qu'il y a une inégalité de traitement entre les couples mariés et non mariés face à l'impôt et qu'il faut régler ce problème de «pénalisation du mariage». En 40 ans, aucun projet de réforme ne passe la rampe jusqu'à l'aboutissement de l'Initiative des femmes PLR sur une imposition individuelle indépendante de l'état civil. Soutenu par la gauche, le parlement a repris les grandes lignes du texte, tout en l'adoucissant un peu pour moins de pertes fiscales afin d'aboutir à un contre-projet du Conseil fédéral. Marié ou pas, chacun remplit sa déclaration en fonction de ce qu'il gagne. Les revenus ne sont plus additionnés et c'en est fini de l'injustice de payer plus à cause de la progressivité de l'impôt pour les couples mariés. Le Centre, l'UDC et certains cantons se sont opposés en lançant un referendum qui a abouti, raison pour laquelle nous avons eu le privilège de voter sur la loi acceptée par le parlement. L'initiative devrait être retirée vu le OUI de ce jour. Avec l'acceptation de la loi, chaque contribuable, dès 2032, remplira sa propre déclaration en fonction de son revenu et de sa fortune. Les couples mariés et les concubins seront enfin traités de la même manière. Les changements d'état civil (mariage, divorce, veuvage, pacsage...) ne nécessiteront plus d'adaptations fiscales. Certes, la mise en

œuvre par les cantons et à laquelle il va falloir être attentif, va générer un surcroît de travail mais aussi, sur le long terme, une simplification de taxation grâce à l'adoption d'un seul système pour toute la vie. Cette nouvelle loi uniformise aussi les pratiques cantonales hétéroclites. Les déductions seront comptabilisées séparément pour chaque contribuable, exceptées celles pour les enfants qui seront réparties à égalité entre les parents. Pour éviter une hausse de charge à ce niveau-là, la déduction pour enfant passera de 6800 francs à 12'000 francs pour ce qui est de l'IFD. Cela conduit à un allègement fiscal total de 630 millions dont 130 millions à charge des cantons. Dans toute réforme fiscale, il y a des perdants et des gagnants. Le texte adopté ce jour n'y fait pas exception. 86% des personnes sont gagnantes ou ne perdent rien alors que 14% seront légèrement plus imposées. Ce 8 mars est une victoire pour les femmes. Pourquoi? Parce que dans un couple marié, c'est la femme qui fait le plus souvent l'effort de diminuer son temps de travail à l'arrivée des enfants. Ce second revenu peut être en partie englouti par la progressivité de l'impôt. Exercer son métier devient un désavantage et une dissuasion de s'investir. Or aujourd'hui, dans 70% des couples mariés, les deux époux travaillent. La fiscalité ne doit pas privilégier l'un ou l'autre mode de vie. Elle ne doit pas être un frein à l'indépendance financière. Elle doit être au service d'une société qui évolue et s'adapte aux modèles familiaux qui sont multiples. En fine, le constat est qu'il nous a fallu plus de quarante ans pour tenir compte du jugement du Tribunal fédéral et respecter la Constitution. Quand et qui osera s'attaquer au problème des rentes AVS... le système, une fois de plus, pénalise les personnes mariées qui ont chacune travaillé toute leur vie!



Christa Calpini, pharmacienne et ancienne députée



Elections communales 2026

Les élus dans nos communes

A l'issue d'un dimanche hors normes, 10 des 16 municipalités de Lavaux-Oron ont déjà reconstitué leur exécutif. Si dans la plus grande partie du district, les municipaux sortants se voient reconduits vers leurs sièges, 6 communes devront toutefois retourner aux urnes pour compléter l'effectif municipal lors du second tour le 29 mars.



Belmont-sur-Lausanne

participation 50.57 % - 5 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Nathalie Greiner	CIB	989	71.82	Élu
Sandra Gillard	CIB	880	63.91	Élu
Damien Cuche	CIB	867	62.96	Élu
Sandrine Rainotte	CIB	820	59.55	Élu
Benoît Grossenbacher	CIB	679	49.31	
Gaël Giroud	PVL - LC	402	29.19	
Fatima El Hakmaoui	Verts - PS	386	28.03	



Forel

participation 53.52 % - 7 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
André Colomb	EC	633	78.15	Élu
Roseline Chapalay	EC	622	76.79	Élu
Jean-Marc Genton	EC	611	75.43	Élu
Michel Godat	EC	596	73.58	Élu
Isabelle Venetz	EC	588	72.59	Élu
Bernard Perret	EC	548	67.65	Élu
Marc Bastian	EC	452	55.80	Élu
Jean-Pierre Mercanton	EC	371	45.80	



Lutry

participation 63.68 % - 5 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Charles Monod	PLR	2'547	61.61	Élu
Charlotte Mathis Clerc	PLR	2'498	60.43	Élu
Etienne Blanc	PLR	2'376	57.47	Élu
Patrick Sutter	PLR	2'318	56.07	Élu
Alain Amy	PS	1'833	44.34	
Loris Buret	Verts-ind	1'686	40.78	
Tamara Schneider	UDC-ind	1'165	28.18	



Rivaz

participation 68.85 % - 5 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Christophe Chappuis	Entente	151	84.36	Élu
Gérard Chappuis	Entente	115	64.25	Élu
Jean-François Pugin	Entente	110	61.45	Élu
Titouan Briaux alias Dupertuis	Entente	106	59.22	Élu
Nadine Duchemin	Entente	99	55.31	Élu
Laurent Curchod	Entente	99	55.31	



Montpreveyres

participation 52.56 % - 5 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Jonathan Pichonnat	E.S.*	192	75.00	Élu
Claude Küng	E.S.	188	73.44	Élu
David Mellioiret	E.S.	177	69.14	Élu
Jérémy Cloux	E.S.	173	67.58	Élu
Martine Borgeaud dit Avocat	E.S.	171	66.80	Élu
Camille Légeret	Pour l'avenir	115	44.92	

*Engagés. Solidaires.



Paudex

participation 39.59 % - 5 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Jean-François Spring	EC	330	82.71	Élu
Céline Dillner	EC	325	81.45	Élu
Jean-Philippe Chaubert	EC	314	78.70	Élu
Farhad Kehtari	EC	313	78.45	Élu
Robin Lemmel	EC	270	67.67	Élu
Philippe Maillet	EC	121	30.33	



Oron

participation 56.84 % - 7 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Olivier Sonnay	ECD*	1'428	66.51	Élu
Romain Richard	PS & symp.	1'306	60.83	Élu
Eric Ramseyer	ECD	1'298	60.46	Élu
Anne-Cécile Uldry	Grindor	1'280	59.62	Élu
Stéphanie Jubin	ECD	1'104	51.42	Élu
Sébastien Massard	ECD	961	44.76	
Emmylou Ziehli-Maillard	ECD	938	43.69	
Anouk Hutmacher	PS & symp.	927	43.18	
André Locher	Grindor	903	42.06	
Patrick Ernst	Les Vert.e.s	707	32.93	
Béatrice Reichhart	Les Vert.e.s	646	30.09	

*Entente Centre Droit



Chexbres

participation 47.80 % - 5 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Alain Bouquet	Entente	607	78.12	Élu
Dominique Wyss Cossy	Entente	545	70.14	Élu
Bertrand Kolb	Entente	504	64.86	Élu
Sybille Zoppi	Entente	421	54.18	Élu
Pascal Perriraz	Entente	394	50.71	Élu
Yvan Favre	Entente	372	47.88	
Michel Riesen	Entente	283	36.42	
Ali Demirbas	Entente	99	12.74	



Pully

participation 50.24 % - 5 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Robin Carnello	UP	3'010	46.58	
Jean-Marc Chevallaz	PLR	2'970	45.96	
Nathalie Jaquerod	PLR	2'962	45.84	
Sébastien Fague	PLR	2'877	44.52	
Pauline Tafelmacher	PS	2'475	38.30	
Lucas Girardet	Verts	2'471	38.24	
Patrick Du Bois	VL	1'411	21.84	
Lena Yersin	UDC	1'372	21.23	
Yves Currat	VL	1'158	17.59	
Stepan Syschikov	RRP	455	6.91	



Saint-Saphorin

participation 70.17 % - 5 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Laurence Dellieu	Entente	135	66.50	Élu
Mauro Contardo	Entente	126	62.07	Élu
Gérald Vallélian	Entente	114	56.16	Élu
Gilles Guex	Entente	104	51.23	Élu
Jean-Claude Chevallaz	Entente	100	49.26	
Jean-Marc Alder	Entente	95	46.80	
Marie Eisenhut	Entente	94	46.31	
Corentin Van Dongen-Vogels	Entente	57	28.08	
Rony De Sousa Lopes	Entente	52	25.62	



Bourg-en-Lavaux

participation 62.92 % - 5 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Jean-Yves Cavin	Verts	1'278	49.73	
Jean-Pierre Haenni	PLR-ID	1'269	49.38	
Jean-Christophe Schwaab	PS	1'190	46.30	
Jean-René Gaillard	PLR-ID	1'111	43.23	
Elodie Parisod	PLR-ID	1'046	40.70	
Evelyne Marendaz	BEL Action	849	33.04	
Sébastien Hope Weber	BEL Action	839	32.65	
Lucie de Palma	Indé.	780	30.35	
Pascal Vionnet	Le Centre	573	22.30	
Fabienne Cuénoud Furrer	Vert'libéraux	467	18.17	
Véronique Addor	Indé.	401	15.60	



Jorat-Mézières

participation 49.12 % - 7 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Patrick Emery	EC	897	76.34	Élu
Sonia Hugentobler	EC	831	70.72	Élu
Grégoire Favre	EC	830	70.64	Élu
Pierre Jordan	EC	701	59.66	Élu
Philippe Randin	EC	647	55.06	Élu
Sandra Favre	EC	631	53.70	Élu
Roland Galley	EC	597	50.81	Élu
Gérald Morier-Genoud	EC	546	46.47	
Lucas Jordan	EC	506	43.06	
Alexis Raetzo	EC	362	30.81	



Puidoux

participation 42.17 % - 7 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Serge Tettoni	Ent.Muni.	684	76.60	Élu
Jean-Rémy Chevalley	Ent.Muni.	678	75.92	Élu
Jean-François Rolaz	Ent.Muni.	678	75.92	Élu
Denis Destraz	Ent.Muni.	657	73.57	Élu
Jean-Christophe Butty	Ent.Muni.	650	72.79	Élu
Daniel Bourlourd	Ent.Muni.	626	70.10	Élu
Eric Zumbrunnen	Ent.Muni.	506	56.66	Élu
Corinne Kemp	Ent.Muni.	379	42.44	



Maraçon

participation 69.86 % - 5 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Steve Schorderet	MD*	213	73.70	Élu
Raymonde Mäder	MD	192	66.44	Élu
Laetitia Regamey	MD	179	61.94	Élu
Gabrielle Borgia	MD	164	56.75	Élu
Valérie Roubin	MD	156	53.98	Élu
Emanuelle Chaulmontet	MD	121	41.87	
Christophe Leyraz	MD	96	33.22	

*Maraçon Demain



Savigny

participation 53.46 % - 5 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Nicole Félix	PS	843	63.10	Élu
Chantal Weidmann Yenny	PLR	833	62.35	Élu
Daniel Métraux	PLR	814	60.93	Élu
Christian Aeschlimann	PLR	762	57.04	Élu
Jean-Claude Rochat	PLR	738	55.24	Élu



Servion

participation 46.97 % - 5 sièges à pourvoir

Nom	Parti	Suffrage	%	
Jérôme Oberson	Ensemble	641	84.01	Élu
Yves Boand	Ensemble	554	72.61	Élu
Yves Devaud	Ensemble	551	72.21	Élu
François Henry	Ensemble	546	71.56	Élu
Céline Bieder	Ensemble	505	66.19	Élu
Stéphanie Braillard	Indé.	314	41.15	

Communes 2026

On prend presque les mêmes et on recommence dans les communes

Dans la plupart des communes du district Lavaux-Oron, les élections municipales du 8 mars confirment les équipes en place. Si quelques ajustements apparaissent ici ou là, la population a globalement privilégié la stabilité. Seul Maracon aura un exécutif entièrement neuf.

C'a y est, le verdict est tombé dans dix des seize communes du district! Et le message des urnes est clair: les citoyens ont choisi de reconduire les équipes en charge des affaires communales. Dimanche soir, les scrutateurs et scrutatrices contactés parlent d'une «*belle continuité*». La preuve dans neuf communes (Chexbres, Forel, Jorat-Mézières, Montpreveyres, Paudex, Puidoux, Rivaz, Savigny, Servion), où les municipaux en place ont été réélus et où les nouveaux venus sont déjà impliqués dans la vie politique. «*Les habitants votent beaucoup pour les personnes qu'ils connaissent et qui sont bien installées dans la commune*», analyse Martine Borgeaud-dit-Avocat, présidente du Conseil général de Montpreveyres et élue à la Municipalité. Ces résultats permettent d'avoir «*une continuité, avec en même temps un peu de renouvellement*», se réjouit aussi Blaise Vuille, président du Conseil communal de Jorat-Mézières.

A noter aussi que les listes d'entente présentaient toutes plus de candidats que de sièges. Le verdict des urnes n'est donc pas le reflet «*d'un manque*



Six communes devront passer par un second tour

Lutry	1 siège à pourvoir
Oron	2 sièges à pourvoir
St.-Saphorin	1 siège à pourvoir
Bourg-en-Lavaux	5 sièges à pourvoir
Belmont-sur-Lsne	1 siège à pourvoir
Pully	5 sièges à pourvoir

pouce du hasard. Elle et Laurent Curchod, le sixième nom sur la liste d'entente, avaient engrangé exactement le même nombre de voix. «*Pour les départager, et après avoir recompté plusieurs fois les bulletins, nous avons procédé, comme*

remment de l'exécutif précédent», relève Samuel Blanc, président du Conseil général. Il souligne également que la liste d'entente comptait sept noms pour cinq sièges, preuve, selon lui, de «*l'envie de la population d'aller de l'avant*».

approuvées par la population. Dans les communes, où les partis politiques sont implantés, il faudra compter avec quelques changements.

A Savigny, par exemple, le groupe qui s'était séparé du PS pour former l'entente

sanne, son homologue Axel Boggio constate, lui aussi, que l'arrivée d'un nouveau groupe, en l'occurrence le parti des Vert'libéraux et le Centre ensemble pour Belmont, redistribue quelque peu les forces en présence en s'octroyant 7 des 60 sièges. Mais «*même si les Cancoires indépendants perdent quatre sièges, ils conservent les deux tiers des voix du législatif*», ajoute-t-il. L'alliance Verte - Socialiste compte désormais 8 (-4) sièges et l'UDC 6 élus (+2). «*Cette nouvelle répartition, avec potentiellement davantage d'opposition, changera un peu la manière dont nous nous organisons jusqu'ici. Plutôt que de débattre directement au Conseil communal, nous nous réunirons plus régulièrement en amont*», précise aussi Axel Boggio. A relever que l'ancienne conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon siègera pour la gauche au Conseil communal.

Démocratie directe à l'œuvre

A Rivaz, Maracon et Montpreveyres, les législatifs prennent la forme de Conseils généraux. Il n'y a donc pas eu d'élections. «*Toutes les personnes intéressées pourront venir participer aux discussions à chacune des séances du Conseil général. C'est un vrai exercice de démocratie directe*», résume Ivan Moura de Rivaz.

Savignolane, a récupéré 12 des 60 sièges du Conseil, au détriment notamment du PS dont la délégation passe à 7 élus (-5). Le PLR perd aussi des plumes et passe de 28 à 24 élus, tout comme les Vert-e-s qui gardent 13 élus (-2) et l'UDC qui en conserve 4 (-1), liste Katia de la Baume, présidente du Conseil communal.

A Belmont-sur-Lau-

«*La nouvelle équipe repart d'une page blanche et entend travailler différemment de l'exécutif précédent*»

Samuel Blanc, président du Conseil général de Maracon

Pourquoi un deuxième tour ?

Un deuxième tour est nécessaire lorsque les votes à la majorité absolue n'ont pas permis de s'entendre sur l'élection de nouveaux municipaux. Lors de l'élection à la Municipalité et à la syndication, les candidats doivent atteindre la majorité absolue au premier tour pour être élus. Autrement dit, ils doivent obtenir plus de la moitié des suffrages valables. Pour l'élection du Conseil communal, le principe diffère. Dans les communes de plus de 3000 habitants, le système proportionnel s'applique: les sièges sont répartis en fonction du nombre de voix obtenues par chaque liste (partis politiques ou listes locales). Dans les communes de moins de 3000 habitants, le système majoritaire peut être appliqué, à condition qu'il soit prévu dans le règlement communal. A défaut, c'est le système proportionnel qui prévaut.

Si tous les sièges à la Municipalité ne sont pas pourvus le 8 mars, un deuxième tour est organisé. De nouvelles candidatures peuvent alors être déposées jusqu'au 24 mars. Cette fois, la majorité relative suffit: les candidats qui obtiennent le plus de voix décrochent les sièges restants. Le deuxième tour pour la municipalité est prévu le 29 mars. Pour la syndication, les candidatures doivent être déposées jusqu'au 7 avril, le premier tour aura lieu le 26 avril, avec un éventuel second tour le 17 mai. Les nouveaux visages des autorités communales seront connus après ce scrutin.

Taux de participation élections aux municipalités

Belmont-sur-Lausanne	50.5%
Bourg-en-Lavaux	62.9%
Chexbres	47.8%
Forel (Lvx)	53.5%
Jorat-Mézières	49.1%
Lutry	63.6%
Maracon	69.8%
Montpreveyres	52.5%
Oron	56.8%
Paudex	39.9%
Puidoux	42.1%
Pully	50.2%
Rivaz	68.8%
Savigny	54.4%
Servion	46.9%
St-Saphorin (Lvx)	70.1%
Moyenne du district	54.9%



Deux jours avant le scrutin, Laurent Berthet, président du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux installe et teste le scanner utilisé pour le dépouillement électronique des bulletins de vote

de candidat, mais plutôt d'un consensus local», affirme aussi Isabelle Venetz, qui dirige le législatif de Forel et qui rejoindra l'exécutif dès le 1^{er} juillet.

le prévoit la loi, à un tirage au sort en présence des deux candidats», explique Ivan Moura, secrétaire du Conseil général.

Coup de sac à Maracon

A Maracon, la législature 2026 - 2031 ne s'inscrit pas dans la continuité. «*La nouvelle équipe repart d'une page blanche et entend travailler diffé-*

A Pully, Belmont-sur-Lausanne, Lutry, Oron, Saint-Saphorin, Bourg-en-Lavaux, le verdict final sera connu le 29 mars après le deuxième tour (voir encadré).

Et les législatifs ?

Peu de bouleversements des forces politiques dans les législatifs non plus. Les listes d'entente ont été

Tirage au sort à Rivaz

A Rivaz, où les sortants ont aussi été reconduits, la municipale Nadine Duchemin a eu chaud et passe la rampe avec un coup de

Diane Zinsel
et Thomas Cramatte



COMMUNE DE LUTRY

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique est ouverte à la demande de la Commune de Lutry, concernant le projet de réaménagement de la Lutrive, délimitation de l'espace réservé aux eaux (ERE), défrichage et reboisement de compensation, expropriation pour cause d'intérêt public, dérogation au titre de la conservation du patrimoine arboré pour un impératif d'aménagement sur le domaine public cantonal « La Lutrive », aux lieux-dits « Le Voisinand » et « Quai Gustave-Doret », sur le territoire de la

COMMUNE DE LUTRY

Coordonnées moyennes : 2'542'049 / 1'150'502

Les pièces relatives à cette demande seront déposées du **11 mars 2026 au 9 avril 2026** inclusivement, **auprès du bureau de la Direction des travaux de la Commune de Lutry, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.**

Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler sont invitées à les consigner et à les motiver sur la feuille d'enquête annexée au dossier ou par courrier adressé au bureau de la Direction des travaux de la Commune de Lutry.

La présente enquête est ouverte conformément à la procédure décisive selon la loi sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP), la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) selon l'art. 103 et suivants, la loi fédérale sur les forêts (LFo), la loi sur l'expropriation (LE) et la loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP).

Direction générale de l'environnement
Ressources en eau et économie hydraulique



AVIS D'ENQUÊTE
LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

- Demande de permis de construire (P)**
- Nature des travaux :** Construction nouvelle
- Description de l'ouvrage :** Régularisation d'un mur de soutènement situé au sud-ouest de la parcelle
- Situation :** Chemin des Pierrettes 63
- N° de la parcelle :** 3992
- N° CAMAC :** 248024
- Référence communale :** E-6672
- Coordonnées géo. :** 2'542'350 / 1'152'050
- Propriétaire :** M. Jacky Kurzen
- Auteur des plans :** Renaud et Burnand S.A.
M. Thierry Burnand
Ingénieur géomètre
Chemin du Devin 51
1012 Lausanne
- Compétences :** Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
14 mars au 12 avril 2026

La Municipalité

Artisan Peintre

cherche travaux de façade
volets - berceaux de toiture -
fenêtres - boiseries
et tous autres petits travaux de peinture
Travail soigné

Contactez François
079 211 83 88

10^e Salon
Lavaux
Vin Bio
& Tavolata
vigneronne

Des vins bio de Lavaux, des vigneron-ne-s passionné-e-s, des saveurs locales et une ambiance conviviale : venez déguster, vous régaler et repartir avec vos bouteilles préférées.

Restauration & épicerie bio.



Vendredi 20 mars
Salon 16h00 - 19h30
Tavolata 20h00

Samedi 21 mars
Salon 10h00 - 17h00
Aran, Mariadoules



Infos & Prévente
lavauxvinbio.ch



Démontage & Débarras
Service rapide et soigné

Démontage de chalets, vérandas, chaudières
et tous types de structures
Travail propre, efficace et sécurisé
Prix corrects - Intervention rapide

M. Ostertag - 079 447 35 06



Au cœur du samedi!
Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

TOYOTA YARIS HYBRID



Désormais encore plus performante et avec CHF 3'000.- de prime.
Essayez-la!

Yaris Premium 1,5 Hybrid, 130 ch, Ø cons. 4,2 l/100 km, CO₂ 95 g/km, eff. éner. C. Prix de vente net conseillé, TVA incl. = CHF 33'600.-, déduction faite de la prime de CHF 3'000.- = CHF 30'600.-. Promotion valable pour toute signature de contrat et immatriculation du 1.3 au 30.4.2026 ou jusqu'à révocation.



Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA
Route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry
021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch
www.garage-petite-corniche.ch



Garage Petite Corniche
Lutry

Official Car Partner

Achat d'étain et d'argenterie
sous toutes ses formes

Channes - plateaux - chandeliers - gobelets
théières - fourchettes - cuillères

Pour tout renseignement J.Ostertag
079 849 78 98

ESCAPE ROOMS



42ND STREET
WWW.42NDSTREET.CH



Durabilité

Lutry organise son premier Repair café

Le Repair Café est un mouvement mondial visant à lutter contre le «prêt-à-jeter» et à faire en sorte que la réparation et le recyclage devienne un réflexe anti-hyper-consommation. Il consiste à rassembler des bénévoles expert·es en réparation qui remettent gratuitement en état les objets des participant·e·s tout en leur transmettant leur savoir-faire. C'est aussi un lieu d'échange et de partage, c'est pourquoi une petite restauration (café/pâtisserie) est prévue.

Pour participer à ce mouvement et inciter les habitants de Lutry à réparer plutôt qu'à jeter, venez nombreux le 21 mars, au collège du Grand-Pont, à Lutry, 9h-18h !



Comme dans d'autres communes, les Repair Café tendent à se multiplier



... pour réparer et donner une seconde vie à vos objets :

- faire réparer vos petits appareils électroménagers : foehns, aspirateurs, mixeurs, brosse à dents, radios, lampes, etc.
- aiguiser vos couteaux, ciseaux, faux, sècheurs, chaîne de tronçonneuse...

- recoudre des textiles : vêtements, sacs, maroquinerie, etc.
- informatique : rebuster vos ordinateurs ou les vider pour le jeter en toute confiance...

... ou pour acheter/vendre d'occasion des skis ou des vélos.

Comm.

Plus d'information sur <https://repaircafelutry.ch/>



Oron

Convocation

Le Conseil communal se réunira en séance le **lundi 23 mars**, à 19h30, à la grande salle d'Ecoteaux.

Ordre du jour

1. Appel
2. Assermentation de M. Thierry Muser suite à la démission de M. Daniel Pasche
3. Procès-verbal du 8 décembre 2025
4. Communication de la Municipalité
5. Nomination d'un nouveau membre suppléant à la commission des finances (en remplacement de M. Daniel Pasche)
6. Nomination d'un nouveau délégué à l'AIESFE, en remplacement de M. Daniel Pasche
7. Préavis municipal no 01/2026. Adoption du plan directeur intercommunal relatif à la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) de Lavaux-Oron
8. Préavis municipal no 02/2026. Adoption du plan directeur communal (PDCOM)
9. Préavis municipal no 04/2026. Demande de crédit d'étude pour établir l'étude préliminaire du chemin d'accès du futur

10. Préavis municipal no 05/2026. Demande de crédit pour la poursuite des prestations du bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO, en charge de la coordination des projets dans le secteur de Palézieux-Gare
11. Rapports 2025 des délégués du Conseil communal (s'il y a plusieurs délégués, la délégation désigne un rapporteur).
ORPC: Rebetez Christophe, Minet Patrick.
AIESFE: Frioud Chrystell, Leemann Françoise, Pot Laurence, Rogivue Stéphane.
Délégués déchets carnés: Demiéville Daniel, Hutmacher Anouk.
CET: Grossglauser Patricia, Rebetez Christophe, Vernier Muriel.
Commission de recours en matières de taxes et impôts: Meyer Florian, Dovat Céline, Décastel Antoinette.
VOG: Dovat Richard, Martin Eric, Rosset Cédric.
12. Divers et propositions individuelles

Les documents sont consultables sur le site de la commune.

Le Bureau du Conseil

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Régime

N'est-il pas curieux de constater que le mot «régime» peut s'appliquer tout aussi bien à un système politique - comme celui des mollahs iraniens qu'Américains et Israéliens veulent manifestement abattre - qu'à un tas de... bananes suspendues à un bananier? A y regarder de plus près, cependant, on verra que, malgré leur parfaite homonymie, ces deux termes ont non seulement un sens très différent, mais aussi une étymologie distincte.

Le premier nous vient du latin «regimen» qui signifie «direction», «gouvernement» ou «règle», issu du verbe «regere» qui veut dire «diriger». Il est apparu en vieux français vers le XIII^e, sous sa forme latine, pour désigner l'action de gouverner. Dès le siècle suivant, il prit sa forme contemporaine pour définir non seulement l'ensemble des dispositions légales qui régissent une institution, mais aussi, en médecine, les règles de vie, celles de se nourrir, notamment, pour conserver ou rétablir sa santé.

De nos jours, «régime» peut s'associer non seulement à des termes comme «politique», pour définir un système de gouvernement, mais aussi, par exemple, à «parlementaire», «présidentiel» ou même à «matrimonial» pour les règles

qui déterminent la vie d'un couple marié. La météorologie et la mécanique s'en sont d'ailleurs aussi emparé pour évaluer «le régime» des précipitations, ou celui d'un moteur. Cette liste est loin d'être exhaustive.



phonétique avec le terme français évoqué plus haut. On le trouve dans notre langue à partir des années 1640, notamment dans des récits décrivant l'établissement des Français en Martinique où la culture de la banane fut introduite.

Attention à ne pas confondre un «régime de bananes» avec un «régime à base de bananes», une monodiète qui consiste à perdre du poids en mangeant exclusivement des bananes jusqu'à satiété. Il paraît que ce régime est efficace et sans danger, mais uniquement sur une très courte durée.

La banane nous vaut quelques jolies expressions: «avoir la banane» signifie sourire; «se faire bananer» veut dire se faire avoir; «être une banane» est synonyme de crétin... Quant à l'expression «glisser une peau de banane (à quelqu'un)», elle signifie tendre un piège, ou utiliser un procédé déloyal.

Ah oui! Le mot «banane» nous vient du portugais «banana». Il pourrait dériver du mot arabe «banan», signifiant «doigt», décrivant la forme du fruit. Les Arabes furent les premiers à avoir importé la banane d'Asie où elle était arrivée de Nouvelle-Guinée dont elle est originaire.

Georges Pop



Chexbres

Convocation

Le Conseil communal se réunira en séance le **mardi 31 mars 2026**, à 20h15, à la Salle du Conseil

Ordre du jour

1. Appel et ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2025
3. Préavis municipal No 1-2026 relatif au règlement communal sur la protection du patrimoine arboré
4. Préavis municipal No 2-2026 concernant le plan directeur intercommunal relatif à la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) de Lavaux-Oron
5. Préavis Municipal No 3-2026 relatif à l'ajustement du bilan pour le passage au modèle comptable MCH2

6. Préavis Municipal No 4-2026 relatif à la création d'un règlement d'un fonds pour les rénovations visant le maintien de la valeur des immeubles communaux du patrimoine financier
7. Préavis municipal No 5-2026 concernant une demande de crédit de CHF 890'000.- destiné à la mise en système séparatif des eaux et à la réfection de la chaussée de la rue du Bourg-de-Plaît
8. Communications du Bureau au Conseil
9. Communications des commissions intercommunales au Conseil
10. Communications de la Municipalité au Conseil
11. Divers et propositions individuelles

Le Bureau du Conseil

Publicité

Nous achetons les bijoux en or, montres et argenterie

Tél 021 981 2001

1^{er} au niveau prix et sérieux lors des tests à la RTS

Atelier Yves Rochat

Résultats sur www.bijouxor.ch

MARCHÉ CONCLU

VOTRE ANNONCE AU MOT

Emploi

Recherche chef d'équipe ferblantier/couvreur (H/F)

Entreprise basée à Vernayaz recherche un chef d'équipe ferblantier/couvreur. Permis de conduire indispensable. Renseignements et postulation : **079 818 80 74**

Cherche

Appartement

Cherche appartement de 2,5 pièces. Maximum Fr. 1'400.-. Région Savigny, Forel, Puidoux, Chexbres. Stalder Robert **079 666 40 38**

Voyance

Voyante Médium sérieuse

Geovanna Ricourte Lausanne Tarot, médiumnité. Consultations 7j/7 téléphone/domicile. **077 947 78 98**

Vente

Vélo d'appartement TECTAKE

Vélo d'appartement TECTAKE CHF 75.- pliable - réglable - ordinateur d'entraînement **079 373 57 37**

L'entreprise
A. Zoppi Plâtrerie-Peinture Sàrl à Chexbres
cherche
Peintre CFC, chef de chantier,
polyvalent et autonome
Envoyer dossier à
info@zoppi-peinture.ch

L'entreprise
A. Zoppi Plâtrerie-Peinture Sàrl à Chexbres
Local de stockage à louer
97 m² à Chexbres CHF 1'200.-/mois
Envoyer à
pgc@zoppi-peinture.ch

Achat automobiles
Uniquement modèles récents
Déplacement à domicile
Paiement comptant
Pascal Demierre
078 609 09 95
www.autoromandie.ch

Ouvrier indépendant
propose
ses services à la demande
• Entretien de jardin
• Tonte de pelouse
• Nettoyage d'entreprise
076 262 06 90

MARCHÉ CONCLU

VOTRE ANNONCE AU MOT



Tout est simple

Inscrivez votre annonce aux mots sur notre site, www.le-courrier.ch et cliquez la rubrique «**Marché Conclu**» ou l'onglet «**Petites Annonces**».

En quelques clics, votre annonce paraîtra dans l'édition du jeudi suivant ou à la date de votre choix.

Parution à **26'000 ménages**.
Paiement sécurisé. **Fr. 2.- le mot.**

Dernier délai:
Dimanche pour le jeudi suivant

**Electricité
Téléphone**

- Courant fort
- Courant faible

Dépannage

**Sanitaire
Installation**

- Détartrage ch-eau
- Débouchage conduite

Pascal Troyon

1610 Châtillens • 1699 Porsel
Tél 021 907 79 23 • Natel 079 449 82 60

école Or'ange
Formations thérapeutiques
Cours collectifs
Sains à la personne

Lundi 18h30 et 19h45 à Moudon
Jeudi 18h30 à Ropraz

www.ecole-orange.ch
079 394 46 00

SEMSALES – salle polyvalente

GRAND LOTO

20.03.2026 à 20h

(ouverture des portes à 18h30)

Valeur totale Fr. 6'800.-
(bons d'achats et marchandises)

Se recommande: **Le Chœur Evasion**

LAVAUX | ORON | JORAT

VOXPOP
C'est lancé!

Mercredi 25 mars
12h45* - 15h00 (Forel • Rte de l'Industrie 26)

1^{ère} séance de rédaction
Rejoins-nous sans tarder!

12-18 ans

Participe aussi à l'aventure :
voxpop@le-courrier.ch



Commune de
Forel (Lavaux)

Bicentenaire de la Commune de Forel (Lavaux) 1826 - 2026

A toutes les Forelloises et à tous les Forellois
et habitant·e·s avoisinant·e·s

Appel aux bénévoles

Le comité d'organisation du Bicentenaire de Forel (Lavaux) prépare une fête inoubliable qui se déroulera du **28 au 31 mai 2026**.

Au programme: cantine, tonnelle, caveau, spectacle, démonstrations des sociétés locales, marché Foresta et bien plus encore!

Pour faire de ces quatre jours un véritable succès, nous avons besoin de vous. Rejoignez-nous et vivez cet événement unique de l'intérieur en tant que bénévole.

Comment s'inscrire?

Il vous suffit de vous enregistrer sur notre plateforme dédiée:

- Site du Bicentenaire: [forel-lavaux-2026.ch/rubrique Bénévoles](http://forel-lavaux-2026.ch/rubrique/Bénévoles)
- Plateforme EHRO: ehro.app/o/commune-de-forel (ou QR code ci-contre)



Des questions?

N'hésitez pas à me contacter: isavenetz70@gmail.com ou par téléphone au **078 648 95 63**

Au plaisir de vous retrouver en mai prochain!

Isabelle Venetz
Membre du comité,
responsable des bénévoles

Pully

Une crèche privée ferme du jour au lendemain et laisse des familles sans solution de garde

La veille encore, tout semblait normal. Mais au matin, les portes de la crèche « Ô Petits Soleils » restent closes. Une trentaine de familles découvrent que la structure ne rouvrira pas et se retrouvent sur le carreau.



Une crèche d'une trentaine de places nécessite généralement entre 8 et 12 collaborateurs. Tout comme les parents, les éducateurs devront se réorganiser

« **C**ontre toute attente, et contrairement aux informations qui m'avaient été communiquées à plusieurs reprises, l'activité a dû cesser immédiatement ». Ces mots, ce sont ceux issus du courriel adressé aux familles par la directrice de Ô Petits Soleils. Sophie Haldemann explique avoir tenté de préparer une fermeture progressive de la structure au 31 mars, en accord avec les propriétaires du bâtiment. Pourtant, la faillite, prononcée le 2 de ce même mois, a finalement

entraîné l'arrêt immédiat de la crèche privée.

Face à cette situation, la commune de Pully assure également avoir été prise de court. « Cette structure relève du domaine privé et non du domaine public. Nous n'avons donc pas de levier d'action direct. Néanmoins la Commune a orienté les familles vers la Fondation de l'Enfance et la Jeunesse et vers l'accueil familial de jour. Les discussions avec les familles sont en cours », rappelle Jean-Marc Chevallaz, municipal en charge de la jeunesse. « Il y a eu une résilia-

tion de bail posée par le propriétaire il y a environ 18 mois. Dans les discussions que nous avons eues avec la directrice, cette information ne nous avait pas été transmise. »

Chronologie contestée

La directrice livre toutefois une lecture différente des événements. Dans plusieurs courriels transmis à notre rédaction, Sophie Haldemann affirme avoir entrepris des démarches afin d'organiser « une transition la plus responsable possible pour les enfants et les familles ». Selon elle, la crèche a fait l'objet d'une déci-

sion d'expulsion des locaux au début du mois de février et un accord aurait ensuite été trouvé avec le bailleur pour fixer la fin du bail au 31 mars 2026.

Des familles prises de court

Pour certains parents, l'annonce a été d'autant plus brutale que la fermeture annoncée initialement ne devait intervenir que plusieurs semaines plus tard. Une mère de famille, que nous appelons Agathe, explique avoir été informée à la mi-février d'une fermeture prévue à la fin du mois de mars. « On nous avait expliqué que la crèche fermerait le 27 mars et que les conditions de garde resteraient identiques d'ici là », raconte-t-elle. « La direction n'a jamais parlé de faillite. »

Traditionnellement, les parents se retrouvent à payer la facture de garde avant le 10 de chaque mois pour le mois en cours. Comme la fermeture était annoncée au 27 mars, plusieurs familles adaptent leur paiement afin de ne régler que les jours effectifs de garde. Mais quelques jours plus tard, un nouveau courriel de la direction évoque finalement une fermeture au 31 mars et demande aux parents de payer l'intégralité

du mois. Selon nos informations, la direction aurait alors assuré que la structure resterait ouverte jusqu'à cette date. Beaucoup de parents se sont exécutés.

Mais le 4 mars, la situation bascule. « Nous avons été contactés par téléphone individuellement par l'Office des faillites pour venir récupérer les affaires de nos enfants, sinon, elles seront jetées », poursuit Agathe. Les parents doivent alors se rendre sur place pour récupérer les effets personnels de leurs enfants, en présence d'huissiers. Les parents échangent alors entre eux de la situation, mais également avec le personnel de la crèche : « Certains éducateurs présents ont indiqué ne pas avoir reçu leur salaire pour le mois de mars et évoquent également des manquements en janvier. »

Une facture salée pour les familles

Pour les familles, cette fermeture a également un impact financier. « Nous avons payé plus de 2000 francs pour le mois de mars, alors que la crèche a fermé quelques jours plus tard », explique Agathe. Au-delà de la question financière, c'est surtout l'organisation familiale qui se retrouve bouleversée. « Trouver une solution de garde au pied levé

est très compliqué, surtout lorsque les deux parents travaillent », poursuit-elle.

Certaines familles ont dû compter sur l'aide des grands-parents ou poser des congés en urgence, avec potentiellement des retenues sur salaire. D'autres ont déjà trouvé une solution provisoire ou durable dans une autre structure privée, parfois plus éloignée de leur domicile. La priorité reste désormais de trouver une solution sur le long terme pour la garde de leurs enfants, dans un contexte où les places en crèche publique demeurent particulièrement rares.

De son côté, la directrice Sophie Haldemann affirme que la fermeture de la structure résulte d'un enchaînement de procédures administratives et judiciaires. Dans ses courriels, elle rappelle notamment que la crèche faisait l'objet d'une procédure d'expulsion des locaux et assure par ailleurs « qu'aucun enrichissement personnel n'a été réalisé et que les paiements effectués par les familles ont été utilisés pour couvrir les charges courantes de la structure, notamment les salaires du personnel éducatif. »

Texte et photo Thomas Cramatte

Mézières - 7^e édition du salon Bien-Être

Redécouvrir le bien-être

Durant le week-end des 7 et 8 mars, la grande salle de Mézières a accueilli la 7^e édition du salon « Bien-Être », dans lequel une quarantaine d'exposants ont fait découvrir au public différentes approches de thérapies naturelles.

Dès le premier stand, un vent de douceur se fait sentir. C'est comme si le temps s'arrêtait un instant, le temps de prendre soin de soi. Au fil des stands, le public a découvert des clés pour améliorer sa santé physique et émotionnelle au quotidien, mais surtout, il a pu se familiariser avec différents moyens naturels de cultiver son bien-être sur le long terme. Que ce soit à travers l'alimentation, les effets bénéfiques du miel, du thé, des compléments alimentaires naturels ou des produits à base d'aronia, un super antioxydant. Que ce soit à travers les plantes, notamment les bienfaits des Fleurs de Bach et des huiles essentielles. Que ce soit à travers des techniques psycho-corporelles comme les massages thérapeutiques, la sophrologie, la méditation, la réflexologie, le shiatsu, les soins énergétiques ou encore



la kinésiologie. Que ce soit à travers des bijoux ou des cristaux, grâce à la lithothérapie. Tout le monde a trouvé son bonheur! Même les animaux domestiques ont pu découvrir des produits naturels qui leur étaient dédiés.

Curieux d'en apprendre plus sur ces différentes approches du bien-être, les intéressés ont pu participer aux nombreuses conférences

sur le sujet, proposées tout au long du week-end. Les deux invités d'honneur, Laurent Godfroid et Estelle Mei Aubert ont notamment régalié leur audience avec leur conférence sur, respectivement, la dentosophie et l'apnée sensitive.

Aux 12 coups de midi, il y avait du monde à la cafétéria, où GO GUL-CUISINE a fait voyager le public en Turquie. Les deux organisatrices, Katia

Pachl-Chéraz et Martine Annaheim sont ravies de cette 7^e édition du salon « Bien-Être » et elles remercient le public, ainsi que la commune de Mézières pour sa collaboration. Ne manquez pas le prochain salon qui aura lieu le week-end des 6 et 7 mars 2027!

Texte et photo Marie Durussel

A9

Fermures nocturnes entre Chexbres et Aigle jusqu'au 17 mars

Plusieurs fermures nocturnes sont prévues sur l'autoroute A9 entre les jonctions de Chexbres et d'Aigle, certaines nuits du 9 au 17 mars, entre 22h et 5h. Ces interruptions sont liées à des travaux de tirage de câbles pour l'installation d'un système d'harmonisation des vitesses et d'avertissement de danger. Les automobilistes seront déviés par le réseau secondaire. Les interventions restent dépendantes des conditions météorologiques, informe l'Office fédéral des routes dans son communiqué du 5 mars.

Thomas Cramatte

Publicité

Vendez votre bien immobilier en toute sérénité!



Bertrand Nicod
DIRECTEUR



021 691 01 01



Grandvaux

En avril, venez découvrir le Concours théâtral de la FVJC

Participez à la fête en devenant bénévole !

Du 8 au 12 avril, la jeunesse de Grandvaux organise le Concours théâtral FVJC, qui rassemble chaque deux ans les jeunes campagnardes férues de théâtre. Cette année, six jeunes - celles de Vulliens, Essertines-sur-Yverdon, Vucherens, Poliez-Pittet, Palézieux et Forel - s'affronteront devant un jury semi-professionnel, mais aussi devant le public! En effet, un des prix est le très convoité prix du public, décerné par les spectateurs ayant assisté aux six représentations.

Cette manifestation est bien ancrée dans la région: en 2018 déjà, la jeunesse de Grandvaux l'avait organisée aux Ruvines, à Cully, et en 2024, c'est la jeunesse de Forel qui s'en était chargée. Cette année, le concours prendra ses quartiers dans le village de Grandvaux et à la grande salle de Grandvaux, et vous promet un week-end magique.

Le comité, composé d'une trentaine de jeunes motivés, travaille depuis plus d'une année à l'organisation de cet événement. Assemblées, ren-



contres joyeuses entre habitants et membres de jeunes venues de tout le canton, et de la satisfaction de participer à la vie culturelle locale. Vous pouvez vous-même choisir le lieu et la tranche horaire qui vous convient. Vous êtes friand de vins locaux? Bénévolez au caveau! Vous êtes plutôt sportif? Venez nous aider à désaltérer les joueurs de volley lors du tournoi! Vous êtes à l'aise derrière les fourneaux? Venez cuisiner pour notre nombreux public!

Quelles que soient vos envies et vos disponibilités, nous vous accueillons volontiers, sans prérequis, dans notre manifestation et nous sommes très reconnaissants à tous les bénévoles déjà inscrits!

Nous nous réjouissons de célébrer le théâtre avec vous!

Pour vous inscrire et en découvrir plus sur le Concours théâtral, rendez-vous sur notre site internet, www.grandvaux2026.ch.

Le comité du Concours théâtral FVJC 2026

dez-vous avec des fournisseurs, coordination avec les acteurs et les actrices ont rythmé ces derniers mois, et nous sentons l'excitation monter à l'approche du Concours! Mais pour que la fête soit belle, nous avons encore besoin de bénévoles. Vous, chers lecteurs, pouvez venir nous aider à célébrer le théâtre, le temps d'un (long) week-end!

Bénévolez pour le Concours théâtral FVJC à Grandvaux, c'est la garantie d'un moment convivial au cœur de Lavaux, de ren-

Oron

Paroisse évangélique réformée d'Oron-Palézieux

Actualités printanières



Comme chaque année, l'arrivée du printemps sonne le temps du carême; cette année ce temps a commencé le 18 février et se terminera à Pâques, célébration de la résurrection. Cette période de sobriété nous prépare à la résurgence de la vie qui se manifeste par un regain d'énergie dans la nature et, espérons-le, dans nos vies. Les paroisses réformée et catholique vous proposent un moment de partage autour d'une soupe de carême qui aura lieu le 14 mars à la salle paroissiale de l'église catholique à 12h. Ce jour sera également marqué par la vente de roses, dont les bénéfices seront consacrés à la lutte contre la faim dans le monde.

Le 27 mars (et le 12 juin), la paroisse vous invite à une prière avec chants de Taizé,

au temple d'Oron à 19h. S'en suivra la célébration des Rameaux, qui marquera la fin du catéchisme pour neuf jeunes de la paroisse. Le culte de bénédiction et de confirmations de ces jeunes aura lieu le 29 mars à 10h, au temple de Palézieux.

Dans la suite de cette période pascale, nous vous convions également à l'assemblée paroissiale de printemps le jeudi 3 avril au foyer paroissial de Palézieux-Village à 19h.

Le 5 avril, nous célébrerons Pâques. Ce sera, comme chaque année, l'occasion de marcher vers l'aube pascale; un départ aura lieu devant le temple de Mézières à 2h45. Il sera également possible de rejoindre le cortège nocturne à 4h devant le temple de Vulliens. Cette marche nocturne nous amènera pour 6h à Mou-

don, pour une célébration au temple de St-Etienne suivie d'un petit déjeuner pris en commun.

Du jeudi 14 avril au dimanche 17 avril, un voyage à Taizé est proposé pour les jeunes dès 15 ans; le formulaire d'inscription se trouve sur le site de la paroisse. Les informations relatives peuvent être prise auprès de Aude Collaud, au 079 959 48 94.

Un culte musical aura lieu le 19 avril au temple d'Oron à 10h durant lequel le groupe de chant paroissial interprétera la « missa Brevis », messe composée par Anne-Marie Monnier d'Oron. Il sera suivi d'un apéritif, moment de partage toujours très apprécié.

Enfin, le groupe Eco-église propose une visite de la Ferme des troncs à Mézières le 23 mai; cette visite sera suivie d'un pique-nique sur place; chacun apportera de quoi se sustenter. Une soupe aux légumes de la région sera offerte à tous.

En espérant vous rencontrer au cours d'un de ces événements, nous vous souhaitons un beau début de printemps et nous adressons à chacune et chacun nos cordiales salutations.

Pour le Conseil de paroisse, RB

Au service de la population

Entraide familiale de Chexbres - Puidoux - Rivaz et Saint-Saphorin

Les confitures arrivent !



A gauche Claire Montez et à droite Delphine Jouve

Chaque année, aux portes du printemps, l'Entraide familiale propose à tous les gourmets de succulentes confitures qui vont réjouir les sens organoleptiques des acheteurs et acheteuses.

La vente de ces confitures se déroulera le vendredi 13 mars de 14h à 17h et le samedi 14 mars de 9h à 12h devant la pharmacie de Chexbres, devant le magasin Landi et au supermarché Migros Partenaire de Puidoux.

L'entraide familiale est là depuis 1968 au travers de différents services coopératifs d'entraide et activités qui sont proposés. Elle accompagne les familles des communes de Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin depuis plu-

sieurs générations tout au long de leur vie. Toutes les activités sont accessibles aux habitants des quatre communes, moyennant une cotisation de Fr. 40.- ou une participation financière (sauf pour les paniers de cœur).

L'Entraide familiale c'est aussi:

- **Des transports accompagnés.** Pour les habitants à mobilité réduite qui doivent se déplacer pour des soins médicaux, etc.

- **Les paniers du cœur.** Un service proposé sur demande aux personnes dans le besoin.

- **La Gym des aînés.** Un cours est proposé à toute personne de 63 ans et plus. Il a lieu tous les lundis de 14h30 à 15h30 à la salle de l'Esplanade à Chexbres.

- **La ludothèque** « Les Chantons » avec plus de 1000 jeux disponibles à Chexbres. Les mercredis et vendredis de 15h30 à 17h30.

- **La Gym Parents-Enfants.** Un rendez-vous hebdomadaire pour les enfants de 2,5 ans à 4 ans qui souhaitent découvrir la gym en compagnie d'un parent. Les mardis à 17h au Bourg à Chexbres.

- **Les haltes-jeux et les écoles maternelles.** Situées à Chexbres et à Puidoux pour les enfants de 2,5 ans à 4 ans. Initiation à la vie de groupe, éveil et activités ludiques. En matinée de 8h30 à 11h30.

Et tout ça avec des bénévoles dévoués au service de la population depuis bientôt 60 ans.

La présidente Delphine Jouve et la trésorière Claire Montez sont heureuses de compter sur ces bénévoles pour que chaque prestation soit assurée et réponde au mieux à la demande.

A ce sujet, elles recherchent encore et toujours de nouveaux et de nouvelles bénévoles dans plusieurs services.

Tous les renseignements souhaités se trouvent sur les sites: www.entraidefamiliale.ch et www.facebook.com/EFCHP/

Jean-Pierre Lambelot

Amicale des patoisants de Savigny-Forel

Ça y est ! Trouvé un nouveau président



Pierre-Alain Poletti, PAM pour les familiers, n'est pas un inconnu dans le Jorat. Il est né à Carrouge où il a fait ses premières classes. Sa famille a, par la suite, déménagé à St-Légier où il vit actuellement. C'est dans son adolescence qu'il a beaucoup entendu son père parler le patois avec des amis fribourgeois et qu'il en a retenu les bases un peu inconsciemment. Ces souvenirs ont germé et c'est au moment de sa retraite qu'il s'est intéressé à ce langage.

Il est depuis longtemps un membre très actif, il donne des cours de patois, il compose des chansons, des poésies et des textes en patois et participe aussi, avec un petit groupe, à répertoire et homologuer des nouveaux mots pour étoffer notre dictionnaire du patois.

Par sa volonté et son travail, il contribue grandement à mainte-

nir vivante, une langue que nous croyons, à tort, en voie de disparition.

Oui, c'est sûr, nous aurons là un président « de sorte » et nous pourrions compter sur lui pour faire vivre à fond notre association et faire résonner le patois dans notre Jorat et bien au-delà!

Et, comme c'est écrit sur la photo ci-dessus, « Binvegnâte », bienvenue à notre président!

MRT

Nous avons trouvé un nouveau président pour l'Amicale des patoisants de Savigny-Forel! A la fin d l'année 2025, Pierre Devaud, après une longue maladie nous quittait, et notre souci fut de trouver une personne pour le remplacer.

Samedi 28 février, lors de notre assemblée statutaire, 25 personnes ont applaudi chaleureusement leur nouveau président, en la personne de Pierre-Alain Poletti. En même temps, deux autres nouveaux membres se sont annoncés pour entrer dans le comité. Quelle chance! Alors que partout, on peine à trouver du monde pour ces postes, nous voilà comblés.



Photo prise lors de la fête du 70^e de l'association

Savigny

Les 20-21 mars à La Branche

3^e édition du Festival du Film Vert

Pour la 3^e année consécutive, c'est le site de l'établissement socio-éducatif de La Branche, à Mollie-Margot, qui accueille le Festival du Film Vert. Un programme riche et original attend les spectateurs et les familles.

Le Festival du Film Vert, initié en 2006 par l'association du même nom, vit cette année sa 21^e édition et se déroule dans une centaine de lieux en Romandie, au Tessin et en France. Savigny s'est joint au mouvement en 2024, et le succès des deux premières éditions (environ 500 entrées en 2025) a encouragé les organisateurs à réitérer l'évènement cette année: les 20 et 21 mars. Le responsable local du festival, Jean-Daniel Bonjour, est entouré d'un comité de cinq bénévoles.

«Le principe du Festival est que sur les 120 films qui nous sont proposés par l'organisateur central, nous en choisissons quelques-uns pour Savigny. Cette année, nous avons visionné près de 100 films avant de faire notre choix. Parmi les deux films principaux retenus pour tous les lieux, notre choix s'est porté sur le film «Le Vivant qui se défend». Il sera projeté le samedi à 14h, en présence du réalisateur Vincent Verzat, jeune vidéaste, journaliste et militant français» précise M. Bonjour.

La Branche, actrice de la durabilité

Jean-Daniel Bonjour relève



Le comité d'organisation (de g. à dr.): Sébastien Di Mateo, Jérémy Waber, Jean-Daniel Bonjour et Catherine Rollandi

deux aspects spécifiques du Festival du Film Vert. Le premier est que «le lieu ici est remarquable en termes de durabilité et de respect de la biodiversité, des valeurs partagées par le Festival. Sur le vaste domaine de La Branche, toutes les cultures sont bio». Les produits du domaine (légumes, etc.) peuvent être achetés dans le magasin de La Branche. Quelques producteurs locaux ont été invités pour le Festival et ils seront présents le samedi (11h30-14h30). Ce marché ouvert, qui vise à favoriser les contacts entre producteurs et acheteurs, est organisé par Jérémy Waber (ferme

et atelier équestre) et Sébastien De Matteo (commerce et restauration), tous deux de La Branche.

Dès 2024, les organisateurs ont préféré proposer ce Festival sur le lieu du domaine de La Branche plutôt qu'au centre de Savigny, ce qui a permis de créer un partenariat réjouissant. On y trouve d'ailleurs une superbe grande salle parfaitement équipée, qui peut accueillir jusqu'à 250 personnes. Les bénéficiaires vivant à La Branche seront à la fois des participants et des spectateurs: l'évènement est donc inclusif, et ceci mérite d'être relevé.

L'arbre du Festival

La deuxième particularité est que pour la deuxième année consécutive, l'arbre du Festival sera planté samedi à midi: «c'est un geste symbolique propre au Festival de Savigny» précise M. Bonjour. De plus, l'une des nouveautés du Festival 2026 est la participation d'une centaine

d'élèves de 5P à 8P de l'établissement scolaire du Jorat. Le vendredi 13 mars, ils assisteront à la projection d'un film, puis participeront à une œuvre collaborative en déposant, sur une fresque représentant un arbre, des messages avec leurs souhaits pour un futur durable et enviable.

Le Festival du Film Vert est un évènement à la fois culturel et environnemental. Il a pour but de faire découvrir des films de qualité le thème de la nature, de l'environnement ou du développement durable. Six films sont proposés à Savigny: un le vendredi et cinq le samedi: pour découvrir le programme complet, consultez le site internet ou le flyer.

Jean-Louis Emmenegger



Les enfants plantent l'arbre du Festival de 2025

INFOS

Dates: vendredi 20 mars dès 19h (verrière d'ouverture) et samedi 21 mars de 9h jusqu'à 20h30 (apéritif de clôture).
Lieu: La Branche, ch. de la Branche 32, Mollie-Margot
Prix des places par séance: 10.- CHF, 8.- CHF (AVS, étudiant), 5.- CHF (enfant); abonnements: 25.- CHF, 20.- CHF (AVS, étudiant), 15.- CHF (enfant)
Sur place: parking, restauration
Premier film du samedi matin à 9h destiné aux enfants: entrée gratuite!
Programme complet: www.festivaldufilmvert.ch

Page web spécifique concernant l'édition de Savigny: www.festivaldufilmvert.ch/fr/programme/2026/savigny

Instagram et Facebook: [festivaldufilmvert.savigny](https://www.instagram.com/festivaldufilmvert.savigny)

Ropraz

Une école de thérapies naturelles ouvre ses portes

Depuis le 1^{er} mars, Nahora, la nouvelle école de thérapies naturelles, propose des formations, des conférences, des ateliers et des initiations autour de 5 pôles (le corps, la nature, l'énergie, la conscience et le soin) dans l'ancienne école de Ropraz.

Nahora est l'aboutissement d'un rêve de deux thérapeutes passionnés par leur vocation. Jessica Métrailler, thérapeute du corps et enseignante, et son mari Thomas Métrailler, thérapeute en médecine naturelle générale et enseignant, sont ravis de redonner vie aux locaux de l'ancienne école de leur village. Il y a 10 ans, le couple inscrit dans son agenda qu'en 2025, ils ouvriront leur propre école de thérapies naturelles ensemble. Et c'est en ce début d'année 2026 que ce rêve se concrétise dans ce lieu qui ne pourrait être plus idéal!

Du haut de leurs dix années d'expériences en thérapies naturelles et passionnés par la transmission de ces approches, les deux enseignants vous proposent une palette de formations variées qui allient pra-

tique, théorie et observation. Ces formations sont tout public, de durée variable, et se feront en petit comité afin de pouvoir accorder une attention personnalisée aux étudiants, notamment à travers le partage d'expériences. Bien que non accréditées, certaines d'entre elles débouchent sur une certification. Venez vous former à l'étiomédecine, à la médecine traditionnelle chinoise, aux thérapies manuelles douces, aux bienfaits de la sympathicothérapie et de l'auriculothérapie, aux massages crâniens ou encore au Rituel Sanshimai, un



Jessica et Thomas Métrailler ont hâte de vous accueillir à Nahora

soin-massage du visage d'inspiration orientale que le couple a co-créé! Nahora propose également des formations d'une journée sur les fondamentaux

du travail de terrain de thérapeute et sur la posture thérapeutique afin de vous donner des clés pour améliorer vos relations d'aide.

Ce qui rend Nahora si unique?

Son ambition d'être un lieu de rencontre et de cohabitation de différentes approches de soin. Dans ce but, afin de diversifier au maximum les approches de bien-être proposées, l'école accueille avec grand intérêt toute personne qui souhaite partager ses connaissances en matière d'accompagnement du vivant. Vous êtes sophrologue, aromathérapeute, professionnel de santé, et vous souhaitez partager votre domaine d'intérêt en donnant une conférence, une formation, un cours d'initiation ou de sensibilisation? Vous pouvez prendre contact sur le site internet de Nahora.

Afin d'enrichir la vie de l'école, plusieurs projets verront le jour, dont les cafés-philo, un espace dans lequel des thérapeutes pourront partager leurs expériences avec d'autres professionnels. Des cours d'initiation aux thé-



La salle de cours

rapies naturelles pour les enfants sont prévues dans un futur proche.

Jessica et Thomas Métrailler se réjouissent de vous rencontrer et remercient la commune de Ropraz qui a bien accueilli le projet.

Des places de parc gratuites et un arrêt de bus se situent à proximité de la salle de cours.

Texte et photos Marie Durussel

Tarifs, inscriptions et prises de contact sur: www.nahora.ch

Publicité

sodibat+
Portes - Fenêtres - Volets

Route de l'Industrie 1 | 1072 Forel (Lavaux)
T: 021 781 08 08

EXPERIENCE | QUALITÉ | CONSEILS | TECHNIQUE

300m² d'expo
30 ans d'expérience
weru Fenêtres et portes pour la vie
UNILUX Peintures et revêtements
PARKING GRATUIT



ferblanterie - couverture et entretien de toitures

Chemin du Moulin 1 | CP 63 | 1095 Lutry
Tél. 021 791 34 93 | www.jpceppi.ch
jp.ceppi@vtxnet.ch | lionel@ceppi-sa.ch

NOVA PARC

Châtillens (Commune d'Oron)

Vente ou location de surfaces d'activités commerciales de 150 à 2000 m²

Location dès CHF 180.-/m²/an
Vente dès CHF 3036.-/m²
Livraison fin 2027



Case postale 84 | 1610 Oron-la-Ville
021 907 40 00 | www.savaryimmobilier.ch
annonces@savaryimmobilier.ch



Roland Savary
immobilier SA



OMID PAYSAGE

Omid Paysage l'arboriste-grimpeur intervient pour l'entretien de jardins, la taille d'arbres d'ornement et arbres fruitiers, la plantation, ainsi que pour des opérations plus techniques comme l'élagage ou le démontage d'arbres avec corde.

+41 79 787 90 76
Chemin du Chaney 7 - Oron-la-Ville
info@omid-paysage.ch • omid-paysage.ch

Lotos traditionnels comme on les aime !



Cully

Salle des Ruines
14 mars à 19h30
15 mars à 14h30
15 tours Frs. 35.- + 2 impériales

Victuailles et bons d'achat vous attendent !

Organisation : union de société des lotos Cully

Vestiaire de Savigny



Vente de seconde main

Femme, homme et enfant
Vêtements, chaussures, sacs, jeux, jouets, etc.

Mardi 31 mars 2026 de 13h à 20h30
Grande salle du Forum de Savigny
Païement cash uniquement, pas de cartes ni Twint.

Le Vestiaire de Savigny est une association sans but lucratif, composé de bénévoles. Le bénéfice de la vente est reversé à des œuvres caritatives de la région.

Toutes les infos sur notre site internet



<https://vestiaire-savigny.odoo.com/>



Caveau des Vignerons Epesses

FÊTE DE LA SAINT GRÉGOIRE

SAMEDI 14 MARS 2026



CAVEAU DES VIGNERONS OUVERT de 10h30 à 20h

Dégustation de vins
Initiation à la taille de vigne
Saucissons à la braise
Chaudron de soupe aux pois
Tommes « Fleurette »

LA SITTELLE & LÈ MAÏENTZETTÈ

INTRIGUES • CHANTS • DANSES

La malle s'est fait la malle
Directrice du chœur: Elvira Sonny
Mentrice de danse: Véronique Mersi



Peney-le-Jorat • • • • • **Ecoteaux**
Grande Salle Grande salle
SA 14 mars 20h • • • • • **SA 21 mars 20h**
DI 15 mars 17h • • • • • **DI 22 mars 15h**

2026

Tarifs entrées 12 - 20 ans: 10.- Réservations Lu-Ve 17h à 19h > 021 903 32 01
20 ans et plus: 25.- Plus jeunes: gratuit

www.chanter-danser.ch



FOREL (LAVAUZ)

Grande salle à 20h

Samedis 14 mars et 21 mars

66^{es} SOIRÉES ANNUELLES

des accordéonistes « Les Rossignols »
Programme musical varié

Direction: MM. Guy Schori et J.-P. Gysler

www.lesrossignols.ch

plâtrerie • peinture • décoration • papier peint



TONACINI PEINTURE

Maîtrise fédérale

ptonacini@bluewin.ch
079 287 30 32
...à Oron-la-Ville depuis 30 ans

Depuis 50 ans à votre service



GARAGE DE SERVION

1077 Servion • 021 903 24 58
Services et réparations toutes marques

Le bien-être durable, ce que nous défendons !



STIEBEL ELTRON




VOTRE PARTENAIRE **CHAUFFAGE**
www.durex.ch

Renseignements et devis gratuits
www.durex.ch - info.forel@durex.ch
021 634 05 39 - 1072 Forel (Lavaux)



Forel

Conseil communal du 5 mars

La Municipalité présente ses actions en réponse à la pétition sur la sécurité routière

Réuni le 5 mars, le Conseil communal de Forel a surtout pris connaissance de la réponse municipale à la pétition demandant une sécurisation urgente de la traversée du village. En parallèle, les élus ont accepté à l'unanimité le préavis sur la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA), portée avec d'autres communes de la région de Lavaux-Oron.



L'arrêt de bus est au cœur des réflexions engagées par la Municipalité pour améliorer la sécurité de la traversée du village. Un réaménagement du secteur pourrait être étudié

des citoyens et la sécurité des piétons», a conclu le syndic Bernard Perret.

Plan commun pour les zones d'activités de la région

En ouverture de séance, le Conseil a accepté à l'unanimité le préavis municipal sur la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) de Lavaux-Oron. Ce plan directeur intercommunal doit permettre aux douze communes concernées de disposer d'un cadre commun pour organiser les zones d'activités, avec une projection des besoins jusqu'en 2040. Six communes sont directement touchées par la démarche, dont Forel, Oron, Savigny, Servion, Puidoux et Jorat-Mézières. La rapporteuse de la commission de l'urbanisme, Valérie Wilhelm a rappelé que cet outil devait encore être validé par l'ensemble des communes puis par le canton, sans entrer en conflit avec les futures planifications communales. Nicolas Flotron, municipal en charge, a rappelé que ce préavis est une «formalité obligatoire» pour permettre à la démarche régionale d'aboutir.

C'est la sécurité de la traversée du village qui a occupé le devant de la scène, jeudi soir, pour cette première séance du Conseil communal. La question reste vive dans la commune, marquée par plusieurs accidents sur ses axes principaux, dont un drame en décembre 2024 où un garçon de 10 ans a perdu la vie après avoir été renversé par un bus postal au centre du village. En répondant à la pétition demandant une régulation urgente de la circulation, la Municipalité a détaillé plusieurs mesures déjà engagées, tout en annonçant que les aménagements plus lourds devront encore passer par une phase d'étude puis par de futurs crédits soumis au législatif.

Diagnostic confié à plusieurs spécialistes

Le syndic, Bernard Perret, a rappelé qu'au printemps 2025, la commune avait mandaté le Bureau de prévention des accidents (BPA) afin d'analyser la sécurité des passages piétons et de leurs abords. Ce travail a débouché sur un rapport technique, complété par l'intervention d'un bureau spécialisé en sécurité routière chargé d'examiner plus finement certains points et de proposer des pistes d'amélioration. Sur cette base, plusieurs interventions immédiates ont déjà été réalisées. A la hauteur de la grande salle, une place de stationnement a été supprimée et un bac à fleurs déplacé afin d'améliorer la visibilité

du passage piétons qui traverse la route de Moudon. Une cinquantaine de mètres plus au sud, des arbustes masquant la vue vers un autre passage piétons, au carrefour des «Cornes de Cerf» sur la route de Mollie-Margot, ont également été retirés. Plus bas encore, de la végétation débordant sur le trottoir a été taillée. «Cela peut sembler être très importante pour les piétons et les usagers de la route», a souligné le syndic.

Pour rappel, la pétition avait pour objectif principal de faire passer à 30km/h la traversée de Forel. La Municipalité a livré une réponse claire sur ce point. Bernard Perret a rappelé qu'une telle décision ne relèverait pas de la seule compétence communale et devrait être examinée avec les instances cantonales compétentes. L'exécutif n'est donc pas favorable, à ce stade, à une limitation généralisée à 30km/h dans le village. Le dossier n'est pas fermé, mais la commune n'en fait pas aujourd'hui son option prioritaire.

En matière de contrôle du trafic, la Municipalité a également indiqué disposer déjà de deux radars pédagogiques en service sur le territoire communal, déplacés régulièrement selon les besoins. Deux appareils supplémentaires devraient être inscrits au budget 2026. Des contrôles répressifs sont par ailleurs menés ponctuellement par la police. Selon la présentation du syndic, les relevés dispo-

nibles ne montrent pas, dans l'ensemble, d'excès de vitesse massifs par rapport aux moyennes cantonales.

Arrêt de bus au cœur des préoccupations

Le principal point noir évoqué concerne le secteur de l'arrêt de bus (devant l'église) et du passage piéton situé à proximité, vers la route des Tavernes. L'endroit concentre plusieurs usages: piétons, transports publics et trafic routier. La Municipalité estime qu'un réaménagement complet devra être étudié. Même constat pour le passage piéton situé près de l'épicerie-boucherie Jubin, régulièrement cité pour sa configuration délicate et sa visibilité imparfaite. Un crédit d'étude devrait donc être présenté ultérieurement au Conseil communal afin de chiffrer les solutions envisageables.

Les échanges qui ont suivi ont montré que le sujet reste très concret pour les élus, plusieurs interventions revenant sur l'éclairage, les obstacles visuels ou encore l'opportunité d'installer des potelets à certains endroits. A ce titre, Valérie Wilhelm a demandé si la pose de potelets pouvait être mise en œuvre rapidement le long de la route de Moudon. Du côté de la Muni-



palité, on apprend que ce type d'aménagement ne peut pas être installé immédiatement. Bernard Perret a rappelé que de telles mesures doivent être examinées avec les services cantonaux et qu'il est préférable d'attendre les conclusions des études en cours avant d'engager des aménagements définitifs.

Interrogations sur la suppression de places de parc

La question des places de stationnement situées à proximité de la grande salle a également suscité des prises de paroles. Valérie Wilhelm a notamment évoqué la possibilité de supprimer certaines places pour améliorer la sécurité des piétons, en particulier des enfants empruntant ce

chemin. D'autres conseillers ont toutefois exprimé un avis plus nuancé. Une élue a notamment relevé que ces places de parc jouaient un rôle de protection en créant une distance entre le trottoir et la chaussée. «Le problème n'est pas à ce niveau, mais plutôt à la hauteur du bâtiment où le trottoir devient plus étroit», a-t-elle souligné.

Au final, la Municipalité a répété vouloir avancer de manière progressive, sécuriser ce qui peut l'être rapidement, puis revenir avec des projets plus complets une fois les études abouties. «Il n'est pas possible d'empêcher les gens de transiter par Forel, par contre il est important de garantir le bien-être

Pour finir cette séance, place aux communications de l'exécutif. Le syndic a confirmé la fermeture de l'office de poste au 30 avril prochain, avec une transition prévue vers un service à domicile puis une future offre assurée en magasin.

Il a aussi relancé l'appel aux bénévoles en vue des festivités du bicentenaire de la commune. «Parlez-en à vos proches, nous manquons encore de bénévoles», a-t-il lancé. «Les célébrations, prévues sur quatre jours, approchent désormais à grands pas.»

Thomas Cramatte



Paudex

Conseil communal du 9 mars

La Bernadaz à 30 à l'heure

Le Conseil communal de Paudex s'est réuni le 9 mars. Félicitations aux anciens et nouveaux élus dont l'assermentation est prévue le 8 juin à 17h. Au programme de la séance du jour : la Bernadaz. Une amélioration de la signalisation est prévue et une demande de limitation de la vitesse à 30km/h a été déposée au canton.

La Bernadaz : ça roule sec aux heures de pointe ! Selon son gabarit et sa localisation, la route de la Bernadaz devrait être une route locale en bordure d'une vaste zone villas dominant le vallon de la Paudèze. Il n'en est rien. Cette route pentue, étroite, fait la liaison entre l'autoroute et Belmont, La Conversion, Paudex, Lutry, Pully. La Bernadaz n'est pas une bretelle digne de ce nom. Elle absorbe un trafic intense qui n'est pas fait pour elle. Tout entière sur Paudex, son entretien est à la charge de la commune. Au cours des années, elle a fait l'objet de divers aménagements. Feux de circulation, gendarmes couchés, création d'un passage piétons sous le tunnel CFF, protections des piétons sur des trottoirs équipés de glissières de sécurité. Sous la pression du trafic, tout ceci est à entretenir et à remettre au goût du jour. Avec son préavis No 1, la Municipalité prévoit quelques nouveaux aménagements pour améliorer la sécurité des piétons et propose de faire passer la Bernadaz en zone 30 km/h.

Techniquement, la signalisation du danger est améliorée et les piétons seront mieux protégés. Le marquage de la route en beige sur une grande surface est plus visible. Mais il devra être refait tous les 2 ou 3 ans (coût 3500 fr/an). Deux mini-zones d'attente pour les piétons qui traversent seront aménagées au débouché des petites routes qui desservent le quartier de la Colline. Enfin un revêtement bitumineux sera posé sur le trottoir devenu glissant sous le tunnel CFF. Ces travaux devraient être rapidement exécutés, ce printemps déjà. Coût 49'200 francs.

Le Conseil a longuement délibéré sur l'aménagement de la Bernadaz. Chaque habitant de la Colline a une expérience de piétons ou d'automobiliste concernant cette route très fréquentée aux heures de pointe : passages piéton, feux, fluidité du trafic, protection des piétons. Conclusion : on ne peut pas satisfaire tout le monde mais on peut améliorer les choses en rendant le mar-



Le trottoir du tunnel est devenu glissant. Un nouveau revêtement est prévu

quage plus lisible, et la cohabitation voitures-piétons mieux sécurisée pour chaque usager tout en respectant les lois et directives de la circulation routière. Les divers aménagements prévus seront réalisés ce printemps déjà.

30 km/h : la demande est en cours

Anarchie des limitations de vitesse. 20, 30, 40, 50 km/h. Chaque bout de route a ses propres limitations qui se succèdent de manière souvent anarchique. Chaque village,

chaque ville, chaque canton a ses spécialités. Genève maintient les 50 km/h sur les routes principales. Fribourg est au 30 km/h sur les ¾ de son réseau urbain. Lausanne est la pionnière du 30 km/h de nuit pour des questions de bruit. Les pros 30 km/h évoquent la sécurité routière et la pollution sonore. Les antis dénoncent le coût d'une telle limitation pour les transports publics et le ralentissement général de la circulation en ville, bus et véhicules de secours compris.

La municipalité propose la limitation à 30 km/h tout le long de la Bernadaz pour améliorer la sécurité des piétons et des automobilistes. C'est la sous-commission cantonale des limitations de vitesse (SCLV) qui délivre finalement l'autorisation selon le préavis de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). A noter que le Conseil d'Etat privilégie désormais une approche « mixte » : on garde les 50 km/h sur les grands axes de transit pour ne pas paralyser les bus et les secours, tout

en acceptant les 30 km/h là où la configuration urbaine l'impose (rues étroites, sécurité des écoles).

Si elle est acceptée, la limitation de 30 km/h interviendra à l'issue du délai légal de 30 jours de consultation pour autant qu'aucun recours ni référendum ne soient déposés.

La limitation de vitesse à 30km/h n'a pas soulevé la moindre discussion. La Bernadaz en elle-même ne permet pas de rouler beaucoup plus vite. Limiter la vitesse rappelle à chacun que la Bernadaz, de jour comme de nuit, est une route plus dangereuse qu'il n'y paraît.

Divers autres points du ménage communal ont été discutés : éclairage public, aménagements sur le bord du lac, sécurité des bâtiments communaux suite au drame de Crans-Montana.

Texte et photo Claude Quartier

Publicité

RAIFFEISEN

Tagada, champion de courses au trot

Jusqu'à **1.00%** d'intérêts sur votre épargne*

Pour rester serein, misez sur le bon cheval

Alexis Monney, champion de courses hippiques de ski alpin

Alexis aurait pu devenir jockey, mais c'est sur les pistes de ski qu'il brille. Vous aussi, faites le bon choix et votre épargne franchira la ligne d'arrivée en tête.

Découvrez notre offre spéciale sur raiffeisen.ch/vaud/champion

* offre soumise à conditions

Contenu
sponsorisé

Rivaz

Le Chœur mixte de Rivaz - Saint-Saphorin sur scène

Évidemment

Avec des chansons de Michel Berger les vendredis 20 et 27 mars, les samedis 21 et 28 mars à 20h15 et les dimanches 22 et 29 mars à 17h à la grande salle de Rivaz.



Le Chœur mixte sur la place du village de Rivaz

Si on pose la question à tous les mélomanes amoureux de la chanson française: aimez-vous les chansons de Michel Berger? La réponse sera Evidemment!

Mais, serait-ce une addiction de fredonner à longueur de journée des musiques et des textes de Michel Berger? Uniquement dans les titres de ses chansons, on trouve une grande partie de la réponse, *Besoin d'amour, Il jouait du piano debout, Si maman si, La groupie du pianiste, Paradis blanc, Comment lui dire,*

Débranche, Seras-tu là, Elle l'a elle l'a, Evidemment!

Et bien, au bord du Léman du côté de Rivaz et Saint-Saphorin, cette addiction est devenue virale et dès qu'une personne fredonne le début d'un air, il y en a tout de suite des autres qui fredonnent avec elle! Et de fil en aiguille, c'est une trentaine d'hommes et de femmes qui chantent ensemble par cœur et qui forment donc un chœur qui s'est autobaptisé: les Fans de Michel Berger Anonymes!

C'est François Monteverde qui prend un plaisir immense à diriger ce Chœur avec son dynamisme contagieux et son talent pour procéder aux arrangements nécessaires à l'adaptation de toutes ces chansons. Ces représentations sont mises en scène par Julie Burnier avec plein d'idées inventives.

Le programme est alléchant et coloré et il ne faut pas oublier de réserver son billet sur le site monbillet.ch ou au téléphone

024 543 00 74. Au prix de Fr. 30.- pour un adulte et de Fr. 20.- pour un enfant de 7 à 16 ans.

Avant et à l'issue des représentations, il sera possible de déguster un buffet sucré ou salé et de «boire un coup» d'une boisson rouge ou blanche issue des coteaux avoisinants. Le parking des voitures sera organisé pour que chacune et chacun trouve une place facilement.

Jean-Pierre Lambelet

Contenu
sponsorisé

Epeses

Fidèle à la tradition avec le Théâtre de la Dernière Minute

La vida es un carnaval

«La vida es un carnaval» présenté par le Théâtre de la Dernière Minute à la grande salle d'Epeses. Comme le colibri de la fable, le TDM fait sa part!

Au menu de cette année: de l'enthousiasme, de l'enthousiasme, et encore de l'enthousiasme, que diable! Pour faire venir le printemps et le soleil un peu plus vite, le TDM vous a concocté une soirée haute en couleur:

- En entrée: «Haut les chœurs!» de Thomas Miauton.
- En plat principal: «Les temps très modernes» de Gaétan Jeantet.
- En dessert: «On ne demande pas la lune!» de Delphine Brillaxis.

Laissez votre cerveau au vestiaire, ouvrez grand les voiles de votre imagination, étanchez votre soif, apaisez votre faim et embarquez avec nous pour trois piécettes théâtrales hautes en couleur.

Les comédien-ne-s dont on sent l'intense complicité et leur enthousiasme partagés ont

investi leurs personnages d'une main de maître par Thomas Miauton.

Fidèle à la tradition le Théâtre de la Dernière Minute et, comme un refrain qui revient chaque année, célébrons le plaisir de nous réunir à Epeses, sans nous prendre au sérieux. Car: **La vida es un carnaval!**

Une pièce tout public, qui vous fera rire, voyager dans le temps, à travers l'espace en laissant votre imagination délirer.

La Troupe
du TDM

La vida es un carnaval

A voir à la grande salle d'Epeses, les vendredis 13, samedi 14, dimanche 15, jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 mars.

Ouverture des portes à 18h30, dimanche 16h, pour profiter d'une restauration conviviale.

Début du spectacle à 20h15, dimanche 17h15; durée environ 1h30, avec entracte. Les réservations peuvent s'effectuer au moyen du QR Code (Placement libre).

***
Contenu
sponsorisé

Puidoux

Les soirées annuelles de la Chorale de Puidoux

Chaque année, comme le printemps qui succède à l'hiver, la Chorale de Puidoux nous revient avec ses cinq soirées habituelles qui sont attendues impatiemment comme l'arrivée des beaux jours.

Ce sera, soit les vendredis 20 et 27 mars, le mercredi 25 mars et les samedis 21 et 28 mars qu'il faudra se rendre à Puidoux-Village à 20h pour tenter de décrocher le jackpot.

Pour une fois, la grande salle du village revêtira un air de casino! En reprenant le texte de Jean-Michel Gavin, l'auteur des sketches joués entre les chants, on peut lire ceci: qui n'a jamais rêvé de gagner le gros lot, d'être l'unique gagnant de l'euro-millions, de décrocher le jackpot, se dire qu'à n'importe quel âge, tout ce tas de billets de banque pourra, à coup sûr, apporter joie



La Chorale de Puidoux en 2025

et félicité! Comme si le bonheur se mesurait à l'épaisseur d'une liasse de billets... Mais, dans le fond, le vrai JACKPOT n'est-il pas ailleurs?

Pour le découvrir, il faut donc absolument se rendre à une soirée de la Chorale!

Le metteur en scène José Pahud a donné, à chaque actrices et acteurs interprétant des sketches entre les chants, toutes les chances de gagner le gros lot!

La Chorale de Puidoux a déjà tiré le ticket gagnant avec la directrice Pamela Fleury qui la mène vers le succès!

Le chœur d'enfants *Les Inchaeurigibles*, sous la direction de Jean-Luc Dutoit, apportera toute la fraîcheur qu'il est agréable de trouver dans la campagne de Puidoux!

Les 35 choristes se réjouissent aussi de participer à une grande chantée réunis-

sant toutes les chorales de la région le 20 juin à Chernex. Il y aura bien sûr la mi-été en Chesau le 19 juillet et la Nuit du Vin cuit les 9 et 10 octobre sur la place du village.

Le site internet: chorale-de-puidoux.ch permet de trouver réponse(s) à toutes les questions concernant la candidature d'un nouveau membre, la vie de la société et bien sûr la billetterie pour réserver des places pour les soirées de 2026.

Jean-Pierre Lambelet

Portes à 19h
Spectacle à 20h
Prix adultes Fr. 25.-
Prix enfants Fr. 6.-
Réservation sur le site internet
Les vendredis soirées cabaret
avec buffet de pâtisseries.

***
Contenu
sponsorisé

Spectacle

Enigme policière pour La Sittelle et Lè Maientzettè

La malle s'est fait la malle

Pour leurs nouvelles soirées annuelles, les sociétés folkloriques Lè Maientzettè de Palézieux et La Sittelle de Villars-Mendraz vous proposent de découvrir «La malle s'est fait la malle» un spectacle mêlant chants, danses, théâtre et... enquête policière!



Samedi 14 mars, à 20h et dimanche 15 mars, à la grande salle de Peney-le-Jorat, à 17h

Samedi 21 mars, à 20h et dimanche 22 mars, à la grande salle d'Ecoteaux, à 15h

Tout est prêt pour le grand spectacle sur le thème des quatre saisons! C'est en tout cas ce que pensent les membres des sociétés lorsqu'ils participent à l'une des dernières répétitions. Certes, les décors doivent encore être installés, quelques fausses notes corrigées et une chorégraphie peaufinée. Mais tout semble sous contrôle... jusqu'à ce que l'accessoiriste remarque la disparition d'une malle remplie de costumes, de perruques et d'objets indispensables au spectacle! Dont un authentique violon ayant appartenu à Vivaldi! Branle-bas de combat! La police est appelée en renfort pour retrouver où a disparu cette malle, et qui a commis ce forfait!

Avec cette trame de base, les actrices et acteurs des deux sociétés vous proposeront de découvrir les coulisses d'une préparation de spectacle, tout en vous amenant à jouer les détectives pour démêler le vrai du faux. Ce sera également l'occasion d'écouter plusieurs chants sur le thème des saisons, dirigés par Elvira Sonny, ou d'apprécier diverses chorégraphies préparées par Véronique Mersi. Le groupe d'enfants, sous la houlette de Marie-Claire Fantoli et son équipe, viendra également apporter un vrai rayon de soleil dans cette soirée... même si les parapluies seront peut-être de sortie.

Mésanges et sittelles se réjouissent de vous présenter leur travail lors de l'une ou l'autre des représentations.

Comm.

Les réservations sont conseillées pour les 4 spectacles: par téléphone du lundi au vendredi de 17h à 19h au 021 903 32 01.

Cully

Exposition à l'Hôpital de Lavaux du 15 mars au 16 mai

Les marines et paysages d'hiver de Irène Mignot



«Marine imaginaire» 2016

Née le 4 novembre 1937, Irène Mignot s'est mise à la peinture à l'huile une fois arrivée à la retraite et n'a jamais cessé depuis. Ses sujets sont à l'image de ses états d'esprit avec une prédilection pour les marines et les paysages d'hiver issus de son imagination fertile.

Fort de nombreuses expositions dans la région, elle revient pour une présentation spéciale à l'Hôpital Lavaux du 15 mars au 16 mai.

La rédaction

Pour tout renseignement, Irène 079 338 66 38.

Savigny

Un beau complexe sportif pour les Savignolans

Depuis 2023, les Savignolans (habitants de Savigny) disposent d'installations sportives, situées près du complexe scolaire, qui sont très appréciées des sportifs et des écoliers du chef-lieu.

Le projet a concrètement démarré en 2022 avec le préavis de la Municipalité pour la création d'un terrain de football, d'installations pour l'athlétisme et d'autres sports d'équipes (basket, volley) qui serait situé près du complexe scolaire proche du centre du village. La commune se proposait de mettre les anciennes installations en conformité avec les divers règlements communaux et ceux exigés par les pratiques de certains sports spécifiques. «Mais avant la présentation du préavis au Conseil communal, nous avons travaillé près de quatre ans pour préparer un dossier très complet» tient à rappeler Daniel Métraux, municipal, responsable du dicastère «Bâtiments, Domaines, Défense incendie, Protection civile et Sports».

Un projet plébiscité

Le préavis, qui englobait le renouvellement de toutes les anciennes installations sportives par la mise en place d'installations modernes et adéquates, prévoyait une dépense d'investissement total d'environ 2,6 millions. Daniel Métraux souligne avec une

grande satisfaction: «Le préavis a été largement accepté par le Conseil communal. Il n'y a pas eu de référendum contre ce projet, donc pas de votation non plus. Tous les habitants se réjouissent de pouvoir profiter d'installations sportives modernes au centre du chef-lieu de Savigny».

Plusieurs sociétés utilisatrices

Aujourd'hui, Daniel Métraux est très satisfait de voir la bonne utilisation des installations qui est faite par plusieurs sociétés sportives comme le FC Savigny-Forel, la Société de gymnastique Savigny-Forel, les écoles de Savigny (de la 1P à la 4P, et les 7-8P), quelques jeunes athlètes, des groupes de pétanque, etc. Toutes ces sociétés peuvent également utiliser, avec profit, la grande salle de gymnastique (qui propose deux salles), en été comme en hiver. Sur les terrains de sports extérieurs, outre le terrain de football (avec la surface officielle requise pour des matches des différentes ligues), on y trouve aussi une piste de course pour le 100m, une piste pour le saut en longueur et un emplacement pour le lancer du



Daniel Métraux, municipal, dans le skatepark; en arrière-plan, on voit le terrain de football

boulet. En plus, on peut aussi y pratiquer des sports d'équipes comme le basket, le volleyball, le ping-pong, le badminton et la pétanque. Bref, chacun en convient: c'est vraiment un très beau terrain multisports!

Skatepark

En 2024, la commune a inauguré, sur l'emplacement du complexe sportif, un beau skatepark. Daniel Métraux se souvient très bien de la genèse du projet: «Un groupe de jeunes du village a préparé un projet de skatepark et ils sont venus le présenter eux-mêmes au Conseil communal. Nous avons salué cette initiative et accompagné les jeunes dans la réalisation de ce projet. D'ailleurs, ils ont eux-mêmes dessiné le skatepark!». Une fois la demande crédit acceptée (CHF 400.000.-), la commune s'est chargée de la réalisation concrète du projet et du suivi de la construction. L'inauguration officielle a eu lieu en 2024. Avec ce skatepark, les jeunes Savignolans disposent d'un bel emplacement adéquat pour la pratique de leur sport préféré!

Texte et photo
Jean-Louis Emmenegger

Pully

Mérites sportifs

Pully récompense quatre parcours sportifs

La traditionnelle cérémonie de remise des Mérites sportifs 2025 s'est tenue mardi 3 mars. Cette manifestation permet de récompenser les performances sportives remarquables réalisées en cours d'année par une sportive, un sportif ou une équipe ou l'engagement exceptionnel d'une personne pour le sport pulliéran.

La Municipalité de Pully a décoré les sportifs et sportives suivants pour leurs magnifiques succès réalisés en 2025:

Budokwai Pully, Loris Mauron

Judoka talentueux de 14 ans au palmarès déjà solide, Loris Mauron brille régulièrement en compétitions cantonales, nationales et internationales grâce à une progression constante.

Espérance Sportive Pully, équipe U16

Une saison remarquable, couronnée par un titre national U16 2025 et portée par l'engagement, la cohésion et la détermination. Un succès collectif pour les joueuses et leur entraîneur Patrick Trentepohl.

Pully Lausanne Basketball, équipe U18

L'équipe U18 Elite, génération formée au club, remporte la Coupe suisse 2025, symbole d'un travail durable et d'une passion partagée pour les joueurs et leur entraîneur Eldin Maksumic.



Cette distinction a également été décernée à un membre du comité de la Gym-Pully pour son investissement exceptionnel:

GymPully, Giulia Damiano

Gymnaste de GymPully devenue paraplégique en 2021, Giulia Damiano est désormais entraîneuse et vice-présidente. Ses valeurs et son engagement sans faille envers son club et

la Ville de Pully lui valent un Mérite sportif décerné par la Municipalité.

La manifestation officielle s'est déroulée à l'Octogone - Théâtre de Pully, dans une ambiance chaleureuse et décontractée agrémentée de numéros spectaculaires réalisés par l'École de Cirque de Lausanne-Renens. Se sont succédé au micro la conseil-

lère municipale en charge des sports, Lydia Masméjan, ainsi qu'Alain Schneider, président de l'association Pully Paudex Belmont (PPB). Tous deux ont ensuite remis les trophées, offerts par PPB, ainsi qu'un certificat et une récompense financière aux lauréates et lauréats.

La Municipalité

Le courrier des lecteurs

Le rodéo de la Corniche

Espérons qu'il ne fera couler que de l'encre, mais pas de sang!

Sur cette route cantonale qui traverse la commune de Puidoux, limitée à 80 km/h, «orpheline» du fait que l'on y accède à chaque bout que par des routes communales, à l'ouest Bourg-en-Lavaux (Epeses 30 km/h), à l'est Bellevue et Chexbres à 50 km/h, chaque passage de moto et de voiture surpuissante représente un risque potentiel d'accident.

D'une part, par la vitesse excessive à laquelle circulent certains motards ou conducteurs qui mène à des manœuvres de dépassement digne des meilleures cascades, si ce n'est pas carrément le «wheeling» (conduite sur la roue arrière). Mais aussi de part de la proximité des piétons, à qui ne sont dédiés qu'un mètre vingt de trottoir en surplomb d'un viaduc... sans possibilité de fuite.

Dans un mois, nous aurons en plus les trains touristiques, Le Lavaux Express et Le Lavaux Panoramique qui circuleront sur le même tronçon, avec à chaque fois 36 passagers dans les deux wagons, cette cohabitation sur la route n'est pas de tout repos pour les conducteurs dont les responsables cherchent également des solutions auprès du canton.

Nous rappelons que sur ce tronçon limité à 80 km/h quasi rectiligne, vous trouvez deux habitations, un établissement public et un parking destiné à la clientèle qui longe la chaussée sur plus de 200 mètres.

Dans les faits, cela ne donne pas très envie d'y faire un cré-

neau et de venir boire un verre au «calme» d'une terrasse ombragée à côté de laquelle vous avez un aller-retour incessant d'engins lancés à grande vitesse (souvent au-dessus de la limite des 80 km/h), et très bruyant vous empêchant de tenir une conversation, comme si vous étiez au bord de la piste de Daytona!

Alors oui, les restaurateurs ne savent plus à quel saint se vouer, si ce n'est précisément à l'APOL, à qui il n'a même plus besoin de téléphoner pour l'engagement de patrouilles renforcées, sur appel du voisinage et par engagement direct de son commandement, sensibilisé au problème.

En revanche, la gendarmerie y est totalement absente!

Mais on peut aussi se fier aux municipalités concernées, en particulier celle de Puidoux dont le conseiller municipal en charge des routes multiplie les requêtes auprès des instances cantonales qui elles font la sourde oreille et ne veulent pas entrer en matière pour trouver des solutions et y appliquer les mesures administratives et techniques pour régler le problème. (Prises de décisions politiques, limitation de vitesse à 50 km/h du fait des habitations, contrôles radar, etc.)

Alors, il semblerait qu'il faille attendre que des décès de motards ou de piétons, de touristes visiteurs du Lavaux, surviennent (bien sûr non souhaité par les auteurs) pour faire bouger les choses.

Jean-Pierre et Jennifer Ingold,
La Pinte du Dézaley, Puidoux

Cinéma

Plus large que le ciel

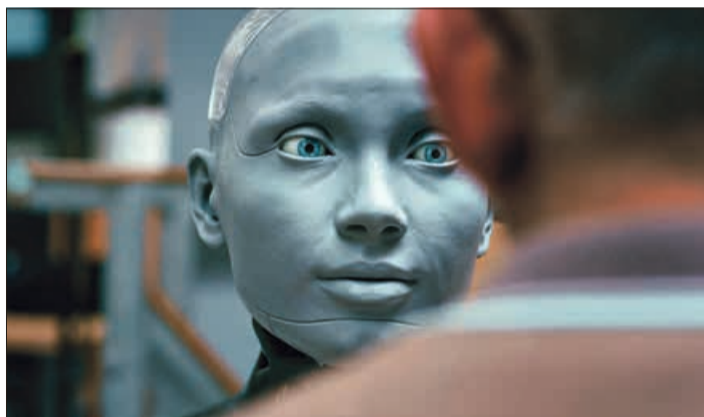
(Wider than the sky) de Valerio Jalongo

En 2027, Genève accueillera le cinquième sommet international de l'Intelligence Artificielle, soulignant une fois de plus, deux ans après sa sortie officielle, la pertinence du documentaire du réalisateur suisse-italien Valerio Jalongo, *Wider than the sky - Plus large que le ciel*. Pendant près d'une heure et demie, le spectateur se retrouve en équilibre entre méfiance et émerveillement, découvrant au travers de ce documentaire une pluralité d'univers singuliers qui interrogent tous la révolution de l'IA et ses implications politiques, éthiques et sociétales.

En donnant la parole à de nombreux acteurs internationaux issus de milieux concernés – des scientifiques de renom participant au Human Brain Project aux artistes pionniers de l'art génératif, comme Refik Anadol – Valerio Jalongo insuffle une perspective nouvelle sur ce que pourrait être l'avenir de l'IA au sein de notre société. Une vision optimiste, mêlant science, philosophie et art, presque un brin rêveuse.

Entre utopie et dystopie : à nous de choisir

La rapidité d'évolution de l'IA semble si difficile à appréhender pour l'être humain qu'elle engendre naturellement la méfiance. Cette vision dystopique d'un futur dépassé par les machines est



Ameca, robot humanoïde, discutant avec un scientifique à propos de ses émotions

omniprésente dans l'imaginaire collectif. Pourtant, à travers la beauté de ses images autant que la richesse des regards scientifiques et artistiques qu'il réunit, Valerio Jalongo parvient à émerveiller le spectateur et ainsi l'amener vers une tout autre conclusion : et si l'IA, utilisée à bon escient, nous permettait au contraire de bâtir une société meilleure ? Telle est la question teintée d'espoir que semble porter le documentaire, en définissant les contours d'une démocratie plus équitable, et de rapports à la créativité et au savoir profondément redéfinis. Toutefois, sans pour autant tomber dans un optimisme naïf, Valerio Jalongo rappelle qu'il ne s'agit que d'hypothèses conditionnées par l'usage que l'humanité fera de cet instrument. Il convient par ailleurs de noter que certaines questions éthiques fondamentales – à commencer par l'impact écologique de l'IA – restent absentes du documentaire, et mériteraient d'être pleinement intégrées à toute réflexion sérieuse à ce propos.

La complexité de l'être humain

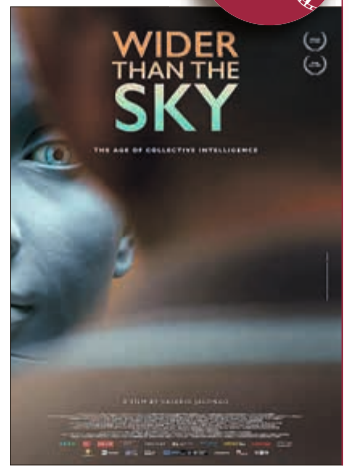
La narration du documentaire emprunte la voix d'Ameca - robot humanoïde conçu par la start-up Engineered Arts – qui se questionne d'emblée sur son identité et sa capacité à ressentir des émotions à l'instar des êtres humains. Plusieurs scientifiques et neuroscientifiques du Human Brain Project et de l'ETH Zürich dialoguent

alors autour de ces interrogations, explorant aussi bien l'origine de la conscience humaine que la complexité encore insaisissable du cerveau. Un thème qui semble cher au réalisateur, en quelque sorte déjà présent dans son documentaire *Le sens de la beauté* (2017) où des scientifiques du CERN tentent de percer l'origine de la vie. Cette fois, il y ajoute une dimension supplémentaire : la complexité de l'IA, que nous peinons nous-mêmes à comprendre, ne la rapprocherait-elle pas, finalement, du fonctionnement de notre propre cerveau ? Et pourrait-elle, un jour, développer une véritable conscience ?

L'art dans la technologie pour un monde meilleur

L'importance accordée à l'art par le réalisateur incarne l'espoir qu'il cherche à apporter au spectateur, avec une touche profondément poétique. Dès le titre – emprunté à un fameux poème d'Emily Dickinson – jusqu'aux chorégraphies de danse contemporaine de Sasha Waltz, cette ode à l'art propage sublimement chez le spectateur la vision de Valerio Jalongo sur l'IA. Car pour lui, l'IA, création humaine, bénéficierait à être envisagée sous un prisme davantage artistique, même si nos systèmes juridiques peinent encore à protéger les œuvres d'art créées par l'IA, comme en témoigne une récente décision d'un tribunal allemand. Comme il le dit lui-même à propos de son film, l'IA rassemble la connaissance collective de l'esprit humain et mériterait peut-être d'être renommée « intelligence collective ».

C'est fort de tous ces éléments qu'en 83 minutes, Valerio Jalongo parvient à nourrir chez le spectateur l'espoir de faire de l'IA un instrument qui unit, plutôt qu'un instrument qui divise.



Plus large que le ciel
Wider Than the Sky
Documentaire, Valerio Jalongo,
Suisse/Italie, 2025, 83', VO st fr
Sortie en salle
en avril 2025



Danseurs de la compagnie de danse contemporaine allemande Sasha Waltz & Guests répétant une chorégraphie

Gaëlle Baechtold

Etonnant



Toi le sportif, si tu ne sais pas veiller sur ta santé, ton cœur y veillera

Citius, altius, fortius

Pourquoi ?

Tous les sportifs de toutes disciplines sont sujets à subir une fois ou l'autre un arrêt momentané ou définitif. Situation en relation à l'excès non seulement physique souvent accepté qui peut atteindre le psychisme. Est-ce l'évolution constante de la société ? Il est difficile d'y répondre d'autant plus que le sportif, la sportive doivent accepter tous les aléas inhérents à leur statut.

Ils, elles l'ont vécu

*** Il fut adulé, il fut le meilleur, une vraie force de la nature. Il gagna toutes les compétitions en toutes situations. Il joua plus de vingt ans. Un jour, il avoua que chaque matin, il lui fallait près de trois quarts d'heure pour se lever... tant son corps le faisait souffrir.

*** Son sport, il l'a pratiqué au plus haut niveau plus de dix ans. Adulé, admiré, aimable et sociable. Il fut capi-



© Pixabay

taine de son équipe nationale « chouchouté » par le public. Le monde médical lui suggéra de poser le maillot. A quarante ans, les traumatismes crâniens lui enlevèrent jusqu'au souvenir de sa carrière.

*** A sa naissance, les dieux de l'Olympe étaient certainement au bord de son

berceau. Plus que douée, elle accepta le professionnalisme du sport qu'elle appréciait par-dessus tout.

Elle n'avait pas vingt ans et durant plus de dix années de compétition, elle a tout gagné, du championnat de son pays et à toutes compétitions ouvertes à son sport. Puis, il

y a eu la fatigue du champion qui l'obligea à prendre une décision plus que difficile : **arrêter**.

Quelques années de grand silence... et l'attrait du souvenir d'une vie de championne la dérouta de la sagesse, mais son corps n'était peut-être plus tout à fait d'accord de subir à nouveau les violences des entraînements et surtout des compétitions où le faux pas est interdit. Quelques mois plus tard... un premier accident. Grave. Quinze jours avant les JO.

Pourquoi a-t-elle pris la décision de prendre le risque d'y participer ? Est-ce l'orgueil d'être une idole adulée. Là, le mystère reste, obligeant plus qu'une réflexion découlant des images terribles d'une nouvelle chute dont l'horreur sera peut-être pour beaucoup, le seul souvenir de sa carrière sportive.

D'une importance capitale

« En aucun cas n'actualisons la critique négative. Cependant soyons conscients que chaque sport peut déclencher un risque de traumatismes sévères parfois irrémédiables. Cela doit nous insister à respecter le refus de tout abus pouvant devenir négatifs pour notre jeunesse. »

Avec respect

Plus vite
Plus haut
Plus fort...
Ensemble

Pierre Scheidegger
Panathlon-Club de Lausanne

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 15 mars 2026

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse de Puidoux Crêt-Bérard 8h00	Paroisse de Pully-Paudex Le Prieuré 9h15
Paroisse du Jorat Corcelles-le-Jorat 10h00	Paroisse de St-Saphorin Chexbres 10h00
Paroisse d'Oron-Palézieux Châtillens 10h00	ÉGLISE CATHOLIQUE
Paroisse de Savigny-Forel Savigny 9h30	Cully 9h30 messe
Paroisse de Belmont-Lutry Corsy 10h00	Lutry 10h00 messe
Paroisse de Bourg-en-Lavaux Cully 10h00	Oron 10h30 messe
	Promasens 18h00 samedi
	Ursy 9h00 messe

En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Toute ma vie Documentaire de Matias Carlier vost. fr. - 16/16 ans Je 12 mars à 20h Sa 14 mars à 18h30	Plus large que le ciel Documentaire de Valerio Jalongo vost. fr. - 16/16 ans di 15 mars à 16h
Mola Documentaire de Yangzom Brauen & Martin Brauen vost. fr. - 8/12 ans Ve 13 mars à 20h Di 15 mars à 20h	Coutures Fiction de Alice Winocour vost. fr. - 12/14 ans Sa 14 mars à 20h Ma 17 mars à 20h
Plus large que le ciel Documentaire de Valerio Jalongo vost. --/-- ans Ve 13 mars à 20h30	La Petite Lanterne Séance Musique v.f. - 4/6 ans Di 22 mars à 10h30
Fermeture du 14 au 21 mars pour travaux en cabine	
Coutures Fiction de Alice Winocour v.f. - 12/14 ans Sa 14 mars à 17h	Marty Supreme Fiction de Joshua Safdie v.f. - 14/14 ans Ve 13 mars et sa 14 mars à 20h

Retrouvez d'autres informations sur www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

SUDOKU

N° 345 DIFFICULTÉ : 2/4 THIERRY OTT

	6			9		7	
3	1					9	4
		4		6	5		
5	7		4				
			2	5			
			3		2		8
	6	1			9		
9	5					6	2
	7	6				3	

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

- Le même chiffre ne peut figurer :
- qu'une seule fois par colonne ;
 - qu'une seule fois par ligne ;
 - qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution	N°344							
4	3	6	7	5	1	2	8	9
5	1	7	2	8	9	3	6	4
9	8	2	3	4	6	5	7	1
2	9	8	5	1	3	6	4	7
6	7	5	8	9	4	1	2	3
3	4	1	6	7	2	9	5	8
8	2	9	4	3	5	7	1	6
1	5	4	9	6	7	8	3	2
7	6	3	1	2	8	4	9	5

GARAGE DE LA CROIX
1090 La Croix-sur-Lutry 021 791 53 74

CARXPERT ISUZU

ENTRETIEN TOUTES MARQUES AUTO-MOTO-SCOOTER
WWW.GARAGEDELACROIX-LUTRY.CH

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 12 au mercredi 18 mars 2026 Mis à jour le 10.03.26

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 12	+12° +2°	+10° +4°	+12° +7°
VE 13	+13° 0°	+11° +4°	+13° +5°
SA 14	+8° +1°	+6° 0°	+8° +4°
DI 15	+9° +1°	+7° -1°	+10° +4°
LU 16	+8° +1°	+6° 0°	+9° +4°
MA 17	+9° +1°	+8° -1°	+10° +3°
ME 18	+12° 0°	+10° +2°	+11° +2°

AGENDA

<p>Aran 21 mars, 10h, à la salle des Mariadoules, 10° Salon du vin bio. 29 mars, aux Mariadoules, bourse aux montres.</p> <p>Belmont Chaque jeudi, de 15h30 à 19h30, à la route d'Arnier, marché hebdomadaire de produits frais et de saison. Tous les lundis, à 9h30, au restaurant Béliumont Panorama, café-rencontre séniors. 12 mars, dès 17h30, à la grande salle, soirée seniors 60 ans et +. 14 mars, dès 17h, à la Grande salle, Tournoi de match aux cartes de la SDev de Belmont, inscr. www.sdbelmont.ch ou 079 175 45 74. 26 mars, à 11h45, à la grande salle, repas de saison des aînés de l'Arc-enCiel.</p> <p>Carrouge 23 mars, à 18h30, à la grande salle, «Contes de printemps», par Alix Noble Burnand.</p> <p>Chexbres 13 mars, à 21h, Rosier (CA/QC). 14 mars, à 21h, The Last Wolf. 20 mars, à 21h, au caveau du Cœur d'Or, Sam Mallais (CA/NB) 21 mars, à 21h, au caveau du Cœur d'Or, Jeanne Côté, (CA/QC)</p> <p>Les Cullayes 14 mars, de 9h à 12h, au café de la Place, Repair café.</p> <p>Cully Jusqu'au 27 mars, à Galerie-s, «Density», exposition de photos de Daphne Kotsiani et Ilias Georgiadis. Vernissage le 24 janvier, à 15h. 13, 14 et 15 mars, à 20h, à l'Oxymore, «La main leste», comédie de boulevard par la troupe des Perds-Vers. 14 mars, à 18h, à la salle Davel, bal d'hiver de la jeunesse de Grandvaux. 14 à 19h30 et 15 mars, à 14h30, à la salle des Ruines, loto de l'USL Cully.</p>	<p>15 mars au 16 mai, à l'Hôpital de Lavaux, exposition de Irène Mignot. 20 et 22 mars, à 20h, à l'Oxymore, «Un air de famille» de JP Bacri et A Jaoui par la troupe du Pavé.</p> <p>Ecoteaux 18 mars à 13h45 à la grande salle. Assemblée générale de la Palme d'Or. 20 et 21 mars, à 20h, (di 17h), «La malle s'est fait la malle», soirées annuelles de La Sittelle & Lè Maientzetté.</p> <p>Epesses 13, 14, 15, 19, 20 et 21 mars, à 20h, à la grande salle, pièce de théâtre par le Théâtre de la Dernière Minute. 14 mars, dès 10h30, au caveau des vignerons, La St-Grégoire.</p> <p>Forel 14 et 21 mars, à 20h (di 15h), soirée annuelle des Rossignols avec concert pour les aînés (di). 21 mars, de 13h à 16h30, rdv à l'esplanade de la maison de commune, Opération Coup de balai... Inscr. vivreaforel@gmail.com</p> <p>Grandvaux 12 mars, à 18h30, à la grande salle, «Quel Plant? Robert!» élection du meilleur Plant Robert.</p> <p>Lutry Jusqu'au 21 mars, à la Galerie IN, «Pixel & Grain de Sel», exposition de photos d'Isabelle Naggar et de peinture de Michèle Weibel. 13 et 14 mars, à 20h, à L'Esprit Frappeur, «Rencontres sur la Route de la Soie». 15 mars, à 17h, au temple, concert en hommage à Bernard Reichel (1901-1992). 21 mars, 9h à 18h30, à la salle du Grand-Pont, Repair Café.</p> <p>Mézières Tous les premiers jeudis du mois, rdv à 13h30 au parking de l'Épinette. Balade dans la nature pour les personnes de 60 ans et plus. Sans inscription ou cotisation. Info: 078 671 33 49 Pro Senectute.</p>	<p>Tous les mercredis après-midi, dès le 20 août, de 14h à 17h, après-midi de jeux à la salle de paroisse. Prenez votre jeu favori et rejoignez-nous pour un moment convivial! Info: Théo Iliani 078 671 33 49. 13 et 14 mars, à la salle de sport du collège du Raffort et à la grande salle, tournoi de volley et bal «Green Party» de la jeunesse de Mézières. 14 mars au 5 avril, à la Galerie Aux Arts et cetera, exposition de peintures de Anne-Catherine Dubuis-Gugler. 21 mars, Opération coup de balai.</p> <p>Oron Tous les samedis, de 9h à 12h30, à la place de la Foire, marché hebdomadaire. Tous les mardis, de 14h à 17h, à la cafétéria du Centre sportif d'Oron-la-Ville, rencontres pour les personnes de 60 ans et plus. Sans inscription ou cotisation. Antoinette Décastel 077 403 84 09 / Romain Richard 079 816 49 64. 12 mars, à la cafétéria du centre sportif, «Evasion en Afrique du Sud» récit d'un voyage, conférence du Fil d'Argent. 12 mars, à 20h, à la salle de l'église catholique, AG de la paroisse d'Oron.</p> <p>Palézieux 14 et 15 mars, à 20h, di à 17h, à la salle polyvalente, «Le dernier voyage de Tante Berthe» par le Chœur mixte Crescendo. Rés. 076 269 77 08</p> <p>Paudex 13 mars, à 20h, au caveau, Les Voyageuses, flûte de pan, piano et aquarelle. 14 mars, à 17h, au caveau, «Baleine et Contrebasse», par Bernard Abeille. (sur Inscription au 079 298 47 39)</p> <p>Peney-le-Jorat 14 et 15 mars, à 20h, (di 17h), «La malle s'est fait la malle», soirées annuelles de La Sittelle & Lè Maientzetté.</p>	<p>Puidoux 20, 21, 25, 27 et 28 mars, à 20h, à la grande salle, «Le Jackpot» soirée annuelles de la Chorale de Puidoux. 21 et 22 mars, à la salle Forestay, loto de la pétanque du Verney.</p> <p>Pully Café-théâtre de la Voirie, rés. www.theatredelavoirie.ch 12 au 22 mars, à 20h (di 17h), «Cyrano de Bergerac». 14 mars, à 20h, soirée annuelle du Chœur de dames de Pully avec l'Orchestre des accordéonistes de Lausanne. 25 au 28 mars, à 20h, «Nos récrés à deux», par Karine C.</p> <p>Rivaz 20, 21, 22, 27, 28 et 29 mars, à 20h15 (di 17h), à la grande salle, «Evidemment» spectacle annuel du Chœur de Rivaz-St-Saphorin.</p> <p>Ropraz 14 mars au 24 mai, à L'Estrée, «La main pensante», exposition de Claire Nicole, vernissage 14 mars à 16h.</p> <p>Savigny Tous les deuxièmes lundis du mois, de 9h à 12h, aux Cullayes, Atelier d'aide à l'informatique pour les personnes de 60 ans et plus à la salle de l'ancien collège. Prenez votre ordinateur ou téléphone. Infos: 078 671 33 49 Pro Senectute. 14 mars, au Forum, Assemblée cantonale de Gymnastique.</p> <p>Servion 27, 28 et 29 mars à 20h30, (di 14h30), au café-théâtre Barnabé, «Quel bazar», par l'Ensemble Evoca et BH Orchestra.</p> <p>Si vous désirez voir figurer vos manifestations gratuitement dans notre rubrique «agenda» merci de nous faire parvenir votre programme à redaction@le-courrier.ch</p>
--	---	---	---

Publicité

POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.alea-pfg.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT 1 an Fr. 98.-

ADMINISTRATION Les Editions Lavaux-Oron Sàrl Route de l'Industrie 26 1072 Forel Tél./Fax: 021 908 08 09/09

www.le-courrier.ch

TIRAGE 26'000 exemplaires

IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9

RÉDACTION Arvid Ellefsplass redaction@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE S. Baechtold et B. Marro annonces@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 01

PUBLICITÉ Stéphanie Rizzi stephanie@le-courrier.ch Tél. 079 777 82 36

ÉDITEUR / DIRECTEUR Olivier Campiche olivier.campiche@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 08

Avis mortuaire

Le Rotary Club Jorat
a le profond regret de faire part du décès de
Monsieur Willy SCHNEIDER
fidèle membre de notre club depuis 1992.
La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

Football

FC Vignoble entre ambition et satisfaction

Il y a un an, les deux équipes d'actifs du FC Vignoble évoluaient dans la même division, en 3^e ligue. Depuis, beaucoup de choses ont changé: l'une a été reléguée en 4^e ligue tandis que l'autre a obtenu une promotion historique en 2^e ligue. Christopher Schwindt a depuis repris les rênes de la deuxième équipe, alors que Jules Marche continue d'écrire l'histoire avec la première équipe.

FC Vignoble I: néo-promu et déjà 4^e

L'équipe dirigée par Jules Marche ne cesse de surprendre. Après une montée historique, elle occupe actuellement la 4^e place du classement, à seulement trois points de la deuxième place. On se souviendra notamment de la défaite cruelle lors de la première journée face au FC Lutry: malgré une domination nette, les Cullierans avaient dû s'avouer vaincus. Avant le début d'un second tour qui s'annonce passionnant, Jules Marche a accepté de revenir avec nous sur ce premier tour.

Le Courrier: Comment analyses-tu ce premier tour?

Jules Marche: On se demandait quel allait être notre niveau

en 2^e ligue. Après les 4 premiers matches nous n'avions que 4 pts mais le contenu de nos matches nous avait confirmé que nous étions au niveau. On a finalement réussi à embêter toutes les équipes du groupe car aucune défaite face au top 5.

Es-tu satisfait de ce premier tour?

Satisfait oui, nous finissons 4^e et nous avons proposé un contenu intéressant en prenant du plaisir sur le terrain.

Avez-vous recruté de nouveaux joueurs?

Noé Rossinelli rejoint son frère en provenance de Pully Football. Ça faisait longtemps qu'on le voulait... On est content.

Comment abordes-tu ce second tour?

Sereinement. On a tout mis en condition pour faire une préparation qui tenait la route et on se réjouit que ça reprenne.

Quel est votre objectif?

On aimerait faire mieux qu'au premier tour et on verra où ça nous mène. On a pas de pression mais simplement l'ambition de toujours s'amé-



Lors de la première journée Ceppi battu

liorer et prendre toujours plus de plaisir.

FC Vignoble II: un renouveau

Après une relégation devenue presque inévitable, les Cullierans sont repartis avec à leur tête Christopher Schwindt, entraîneur expérimenté dans le football amateur. Depuis, l'équipe est invaincue et occupe la 4^e place dans un groupe relevé où Villeneuve et Aigle dominant. Elle ne se trouve qu'à

quatre points de la deuxième place, synonyme de qualification pour les finales de promotion.

Le Courrier: Comment analyses-tu ce premier tour?

Christopher Schwindt: Nous avons perdu plusieurs points en route à cause de matches nuls, mais nous restons invaincus, ce qui est très satisfaisant. Nous avons à cœur de préserver cette invincibilité. L'équipe a montré beaucoup d'abnégation et de caractère, mais il nous a

parfois manqué ce côté « tueur » pour tuer les matches ou éviter de concéder un but en fin de rencontre.

Es-tu satisfait de ce premier tour?

Je suis satisfait de notre invincibilité, mais aussi de l'état d'esprit du groupe et de la manière dont nous vivons ensemble. L'équipe fait preuve de caractère. En revanche, je suis moins satisfait des buts

encaissés en fin de match et du trop grand nombre de matches nuls.

Avez-vous recruté de nouveaux joueurs?

Il y a eu très peu de mouvements. Certains joueurs ont été écartés: même s'ils avaient des qualités, leur présence aux entraînements, aux matches ou dans la vie collective, était parfois compliquée. J'ai recruté quelques joueurs ciblés pour des postes spécifiques. Mon objectif était de conserver une

certaine continuité dans ce groupe, sans trop le perturber.

Comment abordes-tu ce second tour?

Nous sommes encore en phase de test sur certains aspects. Nous essayons différentes choses afin de trouver les meilleures formules possibles pour ce second tour qui s'annonce palpitant. Il nous reste un dernier match amical et quatre entraînements avant d'affronter un gros adversaire, Aigle. Nous avons hâte d'y être.

Quel est votre objectif?

L'objectif est clair: aller chercher la meilleure place possible. Villeneuve possède une très grande équipe, encore renforcée, avec un niveau largement supérieur à celui de la 4^e ligue. Aigle, sans ses points de pénalité de la saison passée, serait probablement premier. Rapid reste toujours solide et La Tour est une très belle équipe de copains. Le second tour s'annonce très disputé, mais notre objectif est d'accrocher les finales de promotion. Nous donnerons tout pour y parvenir.

Propos recueillis par Jérôme Marendaz

Football

40 ans de l'AS Haute-Broye et AG de l'ACVF

Samedi matin à Oron s'est tenue l'assemblée générale de l'Association cantonale vaudoise de football (ACVF). Le lieu n'avait pas été choisi au hasard: l'événement marquait également les 40 ans de la fusion entre le FC Palézieux et le FC Oron, à l'origine de l'AS Haute-Broye. Pour l'occasion, Christelle Luisier et Stéphane Montangero étaient présents.

La matinée a débuté par un discours émouvant de Stéphane Bise, président du FC Lutry, évoquant le drame survenu à Crans-Montana. Il a tenu à remercier toutes les personnes ayant apporté leur soutien et a adressé ses pensées aux familles touchées. La semaine précédente, l'Association suisse de football avait apporté son soutien au club de Lutry: Murat Yakin, Davide Callà, Patrick Foletti et Adrian Arnold avaient notamment animé un entraînement pour les juniors A et B. Il a également été décidé qu'une minute de silence serait observée lors des premières journées de championnat, les 21 et 22 mars, en hommage aux victimes.



Au milieu le président de l'ACVF Gilbert Carrard

Le président de l'AS Haute-Broye a ensuite pris la parole pour revenir sur l'histoire du club, né il y a maintenant 40 ans. Il a souligné que les infrastructures sont restées globalement les mêmes qu'à l'époque. Le manque d'infrastructures a aussi été évoqué, tout comme le rôle essentiel des bénévoles et l'importance du sport pour les enfants et les jeunes de la région.

La question du football féminin a également été abordée, notamment à la suite de l'Euro 2025 organisé en Suisse. Malgré l'engouement suscité par la compétition, il n'y a pas eu de forte augmentation des

inscriptions de filles dans les clubs. Béatrice Perez, responsable du football féminin, a présenté l'objectif d'atteindre 12% de joueuses dans les catégories juniors. Actuellement, ce sont les filles âgées de 5 à 10 ans qui pratiquent le moins le football. L'une des pistes envisagées est de proposer des initiations au football dans des structures parascolaires, afin de permettre aux jeunes filles de découvrir ce sport. Christelle Luisier a également, à ce sujet, relevé qu'il manquait de femmes dans toutes la chaîne du football, dirigeante, entraîneuse, etc. Des cours JS femme ont été programmés.

Quelques modifications et informations générales

Parmi les changements annoncés figure la modification du montant de l'avance de frais pour les recours, qui passe de 300 à 500 francs.

L'assemblée a également abordé l'initiative du quotient fair-play. Le quotient fair-play est un indicateur statistique qui mesure le niveau de fair-play d'un club ou d'une équipe sur une saison. Le principe est simple: on additionne tous les points de pénalité reçus par un club (cartons jaunes, cartons rouges, comportements antisportifs, etc.), puis on divise ce total par le nombre de matches disputés. Le résultat obtenu correspond au quotient fair-play. Plus ce quotient est bas, plus l'équipe est considérée comme fair-play. Ce système permet notamment de comparer des clubs ayant disputé un nombre différent de rencontres et peut également influencer le classement en cas d'égalité de points entre deux équipes.

Globalement, le niveau de fair-play reste stable ces dernières années. En revanche, les infractions graves (arrêts de match, actes de brutalité, etc.) sont en augmentation. Pour y faire face, l'ACVF envisage d'instaurer un seuil disciplinaire: si une équipe dépasse ce seuil, des points pourraient être retirés au classement pendant la saison en cours. Selon les estimations, cette mesure concernerait actuellement environ 1% des équipes vaudoises. L'objectif est de réduire ces comportements, de promouvoir un football respectueux et de renforcer la responsabilité des clubs.

Dans cette même logique, l'ACVF poursuit le projet Fair-Play Ethique. Ce projet vise à renforcer le respect et l'esprit sportif dans toutes les catégories juniors. Des actions de sensibilisation seront menées et les respon-

sables fair-play dans les clubs continueront d'accueillir les équipes adverses et de veiller au bon déroulement des matches. L'objectif est de maintenir une ambiance positive au bord des terrains.

Concernant la saison 2026-2027, le championnat reprendra le week-end des 22 et 23 août, soit juste après la rentrée scolaire.

Enfin, la prochaine assemblée générale de l'ACVF aura lieu le 6 mars à Bex, tandis que le repas de soutien de l'ACVF se tiendra le 13 mars également à Bex.

Texte et photos Jérôme Marendaz



Les joueurs de l'AS Haute-Broye ont assuré un service de qualité

Publicité

ACTION du jeudi 12 mars 2026 au mercredi 18 mars 2026

Les Hérons AOC La Côte
Vin blanc, Suisse, Vaud, 2024

37%
24.95 au lieu de 40.20*

Prix par pièce: 4.20 au lieu de 6.70* à 6 x 70 cl

Offre valable dans tous les Denner de Suisse * Comparaison concurrentielle

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS

19 mars **26 mars** **2 avril** **9 avril**

Livraison des textes **VENDREDI 16h** Délai supplémentaire sur demande
redaction@le-courrier.ch

Livraison des annonces **VENDREDI 12h**
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi
annonces@le-courrier.ch

ACTION du jeudi 12 mars 2026 au mercredi 18 mars 2026

Papier hygiénique Propreté incroyable Bleu Haki
3 couches, 30 x 150 feuilles

48%
16.95 au lieu de 33.15*

Offre valable dans tous les Denner de Suisse * Comparaison concurrentielle

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE

Marché médiéval au château d'Oron

En ces jours bénis des sixième, septième et huitième de mars, une joyeuse troupe de marchands et de négociants vint envahir les nobles murs du château d'Oron, pour la première tenue d'un grand marché en l'honneur des temps anciens.

Les étals regorgeaient de merveilles en accord avec l'esprit des siècles passés: armures et accessoires de preux chevaliers, hydromel doré comme le soleil, grimoires et ouvrages de l'imaginaire, parures et bijoux de fantaisie et robes d'antan aux formes élégantes.

Si quelques visiteurs avaient revêtu habits et atours d'époque, force est de constater, non sans quelque mélancolie, que la plupart des marchands n'eurent guère le souci de se plier à l'exercice du déguisement, ni de s'immerger avec ardeur dans les coutumes de nos aïeux - ce qui

laissa quelques âmes sensibles sur leur faim.

Le ciel lui-même a contribué à l'enchantement: une brume mystérieuse, venue des lointains contrées du Sahara, enveloppa ces journées d'une voile singulier et d'une lumière tout à fait extraordinaire.

Espérons, et prions pour que cette première édition ne soit que l'aurore d'une longue et florissante tradition, appelée à se perpétuer d'année en année, à la plus grande joie du peuple et des gens de bien.

David Wägli

© DAL-photos / David Wägli



Le marché s'étendait de l'entrée du château jusque dans les salles intérieures



Miel, hydromel, gelée royale, tout ce qu'on peut faire avec du miel



Le temps était propice à la balade à travers les allées du château



Vue d'ensemble des étals de marchands



Le château a été investi par des marchands de toute sortes...

Publicité

MOTOS RIVIERA
EXPO PRINTEMPS 2026
 LE 20 & 21 MARS
 Essayez nos dernières motos et lancez votre saison 2026.

- Présentation motos & essais
- Verre de l'amitié offert
- Spécialiste BMW depuis +30 ans
- Vente neuves & occasions multimarques

ROUTE DU GENÈVREX 2 - 1071 CHEXBRES
 +41 21 946 22 44
<https://motos-riviera.ch>

Publicité



Candidatures ouvertes jusqu'au 30 avril 2026 sur: lesmerites.ch

Organisé par Promove, organisme régional de développement économique de la région Riviera-Lavaux-Oron.

Avec le soutien de



Les acteurs économiques de la région, en pleine lumière.

Destiné à l'ensemble des entreprises de la région Riviera-Lavaux-Oron, ce prix récompense celles et ceux qui, par leurs initiatives, leur énergie et leur engagement, stimulent l'économie régionale.

4 CATÉGORIES : Entreprendre - Impact - Proximité - Rayonnement
 CHF 50'000.- de dotation